

JOURNAL DE LYON

Administration et Bureaux : rue de l'Hôtel-de-Ville, 63.

Bureaux de vente : 41, rue Centrale, 41.

La rédaction ne répond pas des articles communiqués et non chargés de la responsabilité. Toute lettre non affranchie ou insuffisamment affranchie sera rigoureusement refusée.

Rédacteur en chef : A. SCHNÉEGANS
Ancien député du Bas-Rhin.



ANNONCES ANGLAISES
30 c. la ligne

PRIX DE L'ABONNEMENT			
Ville de Lyon	Trois mois : 10 fr.	Six mois : 20 fr.	Un an : 40 fr.
Département du Rhône	11 fr.	22 fr.	44 fr.
Départem. limitrophes	12 fr.	23 fr.	46 fr.
Autres départements	13 fr.	25 fr.	48 fr.

Pour l'Etranger, le port en sus.

LES ABONNEMENTS partent des 1^{er} et 16 de chaque mois.

Gérant : C. BENOIT-GONIN
Imprimerie de H. Storck, Lyon.

Le prix de l'abonnement est payable d'avance; on ne servira pas les demandes non accompagnées d'un mandat sur la poste à l'ordre du Gérant.

AVIS

Le train rapide de Paris à Marseille sera rétabli à partir du 19 Mai courant

Nos mesures sont prises pour que, dès ce jour, notre numéro du matin puisse contenir toutes les nouvelles de la veille, le Courrier de Paris, la correspondance de Versailles ainsi que l'Assemblée.

L'échéance du 15 Mai étant pour nous la plus importante de l'année, nous prions instamment nos lecteurs dont l'abonnement est expiré de vouloir bien le renouveler sans retard pour éviter toute interruption dans l'envoi du journal.

NOUVELLES DU JOUR

16 mai

Le bruit d'une crise ministérielle est venu répandre sur nos bureaux, tant sur les dispositions des groupes parlementaires que sur les résolutions auxquelles se serait arrêté le gouvernement.

M. de Gaulard, assure-t-on, aurait déclaré vouloir faire plus longtemps partie d'un cabinet dans lequel M. Jules Simon conserverait sa place, et il aurait remis sa démission à M. Jules Simon se serait mis en route, depuis longtemps déjà, affirmant-on par la presse, de laisser le champ libre à son collègue de l'intérieur, en résignant ses fonctions. Mais le président de la République a refusé d'apporter aucune modification à la composition du ministère, avant la séance de la Chambre.

M. de Gaulard et M. Jules Simon personnellement, ou le sait, des tendances complètement opposées, et il est évident que la retraite de l'un de ces deux ministres constituerait, pour les adversaires politiques du cabinet, un avantage, dont on ne manquera pas de se prévaloir. On s'attendait à ce que M. Jules Simon, qui vient de se retirer, ait tiré tout le parti possible. Mais c'est là, nous semble, ce qui justifie la résolution de M. Thiers, et il y a, de la part des organes de la presse monarchiste, plus que de l'incompréhension à vouloir exiger du chef du pouvoir exécutif, précisément parce que les résultats des dernières élections partielles a été plus favorablement contraire aux idées monarchistes.

La majorité de l'Assemblée nourrit M. Jules Simon, nous le savons bien, d'une confiance plus grave peut-être que tous ceux qu'elle a élevés jusqu'ici, et elle ne lui adresse pas les dures vérités que contenait, dans le fameux et récent discours de M. Jules Simon, en résignant ses fonctions, le président de la République. M. Jules Simon a-t-il tout à fait perdu la tête, et qu'il puisse se présenter devant le peuple sans être diminué.

On confirme, au reste, que les débats de la séance du 15 ont été très intéressants. M. de Gaulard, à propos de l'élection de M. Jules Simon, a dit que la participation aux élections de mars et d'avril 1871 à Paris rendrait à M. Jules Simon, aux yeux de la droite, la protection qu'il aurait eue jusqu'à présent dans le département du Rhône. C'est-à-dire que Jules Simon aura à répondre de son rôle dans le département du Rhône, des écarts de lan-

gage d'un de ses ministres, des décisions de l'autorité judiciaire et aussi des votes des électeurs.

Devant toute cette agitation et ces menaces, que fera le gouvernement? C'est toujours la grande préoccupation du public. Si nous en croyons une dépêche du Times, que plusieurs de nos confrères affirment provenir de l'entourage même de M. Thiers, toute hésitation aurait cessé dans les régions officielles, et voici quel serait le plan adopté par le président de la République :

Dès le lendemain de l'ouverture de la session, le gouvernement présentera la totalité des mesures constitutionnelles qu'il a été chargé de préparer, et les sept projets, qui composent l'ensemble de ces mesures, seront accompagnés d'un exposé des motifs dans lequel la question de la République sera traitée comme la seule constitution légale et nécessaire du pays. Dans les différents projets auxquels il est fait allusion, particulièrement dans celui relatif à la transmission du pouvoir, les bases fondamentales du gouvernement républicain sont posées et le régime du provisoire sera abandonné.

La même dépêche ajoute que ces mesures, quoique préparées dans une forme républicaine, donneront satisfaction à l'esprit conservateur, et que, après qu'elles auront été soumises, le gouvernement attendra que l'Assemblée ait prononcé une opinion à leur égard avant de prendre une détermination quelconque.

« Messieurs de la droite, tirez les premiers! » C'est la réponse la plus sensée et la plus digne que le gouvernement pouvait opposer aux impatiences de combat, que cherche à stimuler dans l'ombre la terrible association « des six » dont l'honorable général Changarnier dirige les délibérations mystérieuses.

Depuis quarante-huit heures, les nouvelles relatives à l'état de santé du pape ont pris un caractère assez inquiétant. Aujourd'hui ce pendant on signale un mieux relatif.

Les dernières dépêches d'Espagne signalent plusieurs incidents fâcheux auxquels on donne lieu les opérations électorales à Barcelone. D'autre part, on annonce que le chef carliste Saballs, à la tête de 800 hommes, a surpris la petite ville de Matara, à 20 kilomètres de Barcelone. Les habitants n'ont opposé qu'une faible résistance; la ville a été frappée d'une contribution de 10,000 duros, payables immédiatement. Sur un autre point, à Calaf, c'est le cabecilla Moret qui fait fusiller deux enfants, menace du même sort les membres de l'ayuntamiento qui interviennent, et met en fuite la population tout entière, en proie à une indescriptible panique. Dans la province de Tarragone, une bande pénètre à Morera, brûle les registres de l'état civil, et emmène comme otages l'alcade et plusieurs notables. De tous côtés, en un mot, les rebelles se signalent par les plus tristes exploits, et il semble que les forces régulières laissent toujours beaucoup à désirer sous le rapport de l'organisation et du commandement.

Le gouvernement passe de plus en plus, pour les journaux et les partisans de la droite, à l'état de tête de turc. Quoi qu'il fasse, on l'attaque. Qu'il agisse, — aussitôt ces journaux orient à la dictature, au gouvernement personnel, et M. Thiers devient pour eux « le tyran ». Qu'il s'abstienne d'agir, aussitôt ces mêmes journaux s'écrient que « le gouvernement ne gouverne pas », et qu'on ne sait pas où l'on nous mène, etc. Tout leur devient prétexte à critique; toute critique leur devient occasion pour demander le renversement du gouvernement actuel, et il se trouve aujourd'hui que celui qui fait le siège du pouvoir, pour s'en emparer, ce n'est pas le parti de l'extrême gauche, que l'on était habitué à voir jouer ce rôle révolutionnaire, mais au contraire le parti de la droite, qui a toujours déclaré être le parti conservateur par excellence. La

conséquence de ce renversement des rôles est que les mots eux-mêmes subissent les plus étranges vicissitudes et qu'ils changent d'acception : aujourd'hui, quand on parle des conservateurs, il s'agit de s'entendre d'abord, et pour parler de nous-mêmes par exemple et du parti modéré, nous tenons à honneur de pratiquer les principes de la conservation et nous sommes des amis très-déterminés de l'ordre; mais nous ne serons jamais des « conservateurs » à la manière de ceux qui mettent tout en œuvre aujourd'hui pour renverser la République et son gouvernement, et nous ne pourrions même jamais admettre qu'un parti qui vise à ce renversement soit un parti de conservation et d'ordre. Il est tout le contraire.

Vient-on un exemple tout récent de ce parti-pris contre le gouvernement? On le trouvera dans les élections et dans les commentaires qu'en donnent en ce moment les journaux de la droite. Quand un ministre de M. Thiers posa sa candidature à Paris, ces journaux blâmèrent vivement le gouvernement; aujourd'hui ils lui reprochent de « laisser voir sa partialité pour les radicaux, de faciliter, d'assurer leur triomphe dans les élections. » C'est à de pareilles contradictions que ce parti se laisse emporter par son désir de faire pièce au gouvernement, et il ne semble même pas se douter de ces contradictions.

Qui veut trop prouver, ne prouve rien, dit le proverbe.

A la veille de la lutte décisive qui va éclater à la Chambre, lutte dans laquelle le rôle des différentes fractions sera particulièrement intéressant à suivre, il n'est pas inutile de rappeler les forces numériques de chacune de ces fractions. Leur évaluation ne peut être qu'approximative, tant parce que chaque groupe tient ses listes dans le plus grand secret, que parce que celles-ci sont elles-mêmes assez inexactes. Ces réserves faites, voici à peu près cette évaluation :

Centre droit,	140
Droite,	150
Extrême droite,	45
Centre gauche (les 2 group.)	140
Gauche,	120
Extrême gauche,	50

D'où il résulte qu'il y a environ 100 députés n'appartenant à aucune réunion, les uns tiennent, les autres indifférents, les troisièmes enfin (et ce sont les plus nombreux) très-intelligents et indépendants, qui votent d'après leurs convictions personnelles. Ce sont ces 100 députés, qui oscillent entre la droite et la gauche sans jamais aller ni à l'extrême droite, ni à l'extrême gauche, qui décident dans les grandes crises de la majorité.

On lit dans le Temps :

« Non, les élections du 27 avril et du 11 mai ne sont pas une manifestation normale de la volonté nationale, c'est le signe d'une maladie à guérir, d'une menace à réprimer, d'un danger à prévenir. Le gouvernement a failli à sa mission; à l'Assemblée d'entrer en scène. »

Tel est le jugement porté sur les dernières élections par un journal qui passe pour refléter les impressions du centre droit. Tel était aussi le langage que tenait M. de Polignac dans le rapport qui servait de préface aux ordonnances de 1830. Les électeurs censitaires n'étaient pas alors mieux traités que ne l'est aujourd'hui le suffrage universel, et l'on prenait prétexte de leur égarement pour mépriser leurs avis et libeller contre eux les ordonnances. On sait ce qu'il en coûta à Charles X d'avoir voulu faire passer pour malades les électeurs de son temps afin de se donner l'honneur de les guérir. Et pourtant, c'était un roi de droit divin, qui ne tenait point ses pouvoirs d'une investiture populaire, et qui pou-

vait, sans trop de fictions légales, ne reconnaître à la nation que des droits inférieurs aux siens. Mais conseiller aujourd'hui ce rôle de redresseur de la souveraineté nationale à des délégués temporaires qu'elle dévoue, les exciter follement contre ceux qui les ont fait ce qu'ils sont et feindre que le maître est fou pour se dispenser de lui obéir, c'est pousser l'égarement plus loin que les ministres de Charles X.

On télégraphie de Paris au Times :

Paris, 13 mai.
Depuis plusieurs jours, l'opinion publique s'occupe exclusivement de l'attitude que le gouvernement prendra lors de la réunion de l'Assemblée. Aujourd'hui on affirme que le lendemain du jour de la réunion de l'Assemblée le gouvernement présentera l'ensemble des mesures constitutionnelles qu'il est chargé de préparer, et que ces divers projets de lois seront précédés d'un exposé des motifs ou préambule, dans lequel la République sera considérée comme la forme légale et nécessaire du gouvernement du pays.

Ces projets de lois, et particulièrement celui qui concerne la transmission des pouvoirs, établissent la nécessité de sortir du provisoire et de fonder la République. On avait conseillé à M. Thiers d'adresser un appel direct à la nation sans attendre la réunion de l'Assemblée. M. Thiers s'est formellement refusé à suivre cet avis, persuadé que la présentation des lois constitutionnelles lui offrirait une occasion naturelle de s'expliquer devant le pays.

Si ces bruits sont exacts, — et j'ai des raisons de croire qu'ils le sont, — la période actuelle d'indécision ne se prolongera pas beaucoup après l'ouverture de la Chambre; car, si les projets de lois eux-mêmes ne sont pas discutés avant un certain délai, les déclarations contenues dans le préambule seront assez catégoriques pour mettre fin à toutes les incertitudes.

On ajoute que ces mesures, tout en impliquant l'acceptation de la forme républicaine, donneront satisfaction à l'esprit conservateur. Le gouvernement attendra, du reste, que la Chambre se soit prononcée sur ces propositions avant de faire un pas de plus.

On espère que cette attitude enlèvera aux partis extrêmes tout prétexte de provoquer de nouvelles agitations et de nouvelles anxiétés.

COURRIER DE PARIS

(Correspondance particulière du Journal de Lyon.)

15 mai 1873.

Nous sommes en pleine crise ministérielle; mais les effets n'en seront pas encore sensibles pour le public. Hier, M. Jules Simon et de Gaulard ont remis leurs démissions à M. Thiers, qui les a instamment priés de les ajourner. La Chambre va rentrer; on prévoit un remaniement complet dans le ministère. A quoi servira-t-il donc de pourvoir à des portefeuilles qui devront peut-être changer de main dans quelques jours? Il paraît que les ministres démissionnaires ont consenti, et que leur retraite, quoique positive des aujourd'hui, ne deviendra officielle qu'à la reprise de la session.

Cette reprise, cette rentrée en séance des acteurs du grand théâtre de Versailles, est toujours l'intérêt palpable du moment. Si nous ayons à parler d'autre chose, nous serions bien embarrassés; car il n'y a que ce sujet qui touche. Aussi ne peut-on guère croire à l'ajournement dont on parlait hier encore pour les grosses discussions. Comment voulez-vous que l'impatience publique, arrivée à l'état aigu, souffre de nouveaux délais? Le gouvernement et la Chambre fussent-ils dans l'intention de les imposer qu'ils ne le pourraient pas. La situation politique est, à l'heure qu'il est, celle de deux armées en face l'une de l'autre. Les chefs, les sages, désiraient éloigner l'action. Impossible! Des tirailleurs, des enfants perdus des deux partis, s'avancent en reconnaissance qui ne tarde pas à dégénérer en ba-

taille, et alors le gros des forces est bien obligé de se mettre en mouvement.

Loin qu'il soit question d'ajourner, certaines informations donnent à croire que le gouvernement présentera un peu plus vite qu'on ne s'y attendait, c'est-à-dire mardi, les projets de lois avec l'exposé des motifs à l'appui. On expédierait rapidement le renouvellement du bureau pour lequel la réélection de M. Buffet, ne rencontrant aucune concurrence, passera probablement comme une lettre à la poste. Puis l'engagement commencerait.

L'indiscrétion des nouvelles s'est déjà exercée sur la teneur présumée des projets de lois en expectative. Mais il y aura quelque chose de plus important encore, à savoir : l'exposé des motifs qui sera placé en tête. Il se confirme, comme le bruit en avait déjà couru, que cet exposé contiendrait la reconnaissance implicite de la République, en la qualifiant de « gouvernement nécessaire. »

Cela suffira-t-il à l'extrême gauche? On est plus divisé que jamais dans ce groupe sur la conduite à tenir en cette circonstance. Votera-t-on cela, ou refusera-t-on de s'associer à tout acte qui semblerait reconnaître le pouvoir constituant de l'Assemblée actuelle? M. Peyrat et Adam sont allés hier chez M. Thiers pour demander des explications sur la ligne que compte suivre le gouvernement. N'ayant pas trouvé le président, ils ont dû revenir ce matin. Quelques personnes espèrent que, quelles que soient les résistances de M. Gambetta et de ses amis, elles s'effaceront au dernier moment, et que les neuf dixièmes d'entre eux voteront du côté du chef de l'Etat.

Mais ce qu'on fera au centre droit n'a pas moins d'importance, sinon davantage. Vous avez suivi ces jours-ci toutes les rumeurs dont l'attitude de ce groupe est l'objet et qui varient absolument comme l'atmosphère. Tantôt on prête aux députés de cette nuance un mouvement mêlé de patriotisme et de résignation; tantôt on attribue à M. Buffet, un des plus considérables parmi eux, les propos les moins équivoques contre la République et M. Thiers. Cette dernière version persiste; mais la vérité est que l'autre est aussi fondée. En réalité, le centre droit tend à se diviser, et, comme il doit tenir samedi une grande séance préparatoire, on attend avec une grande impatience à l'Élysée ce qui en résultera. On a calculé qu'avec les concours de toutes les gauches, il suffirait de quinze voix de défection du côté de la droite pour donner une majorité à la République. Aussi tous les efforts sont-ils dirigés pour obtenir ces quinze voix. Lettre de M. Laboulaye dans les Débats de ce matin, article de M. Guyot-Montpayroux dans le Soir, on ne néglige rien pour agir sur toutes les nuances et tous les tempéraments susceptibles d'être ralliés.

Il ne faudrait pas s'ailleurs connaître M. Thiers pour douter qu'il n'emploie en même temps tous les moyens de l'entraînement parlementaire. Si ces quinze auxiliaires si désirés se décident à venir grossir la phalange Casimir Périer, on a déjà compté les portefeuilles qui leur en reviendraient. Ils en auraient trois, et M. Thiers n'y met qu'une restriction, c'est qu'aucun de ces portefeuilles ne serait donné à des ducs (ducs de Broglie, d'Audiffret, Decazes, etc.). Quels seraient ces portefeuilles, je l'ignore. On s'amusa à cette après-midi à former des ministères à la bourse qui, par parenthèse, était assez agitée, et l'on nommait d'abord MM. Martot, Bertand, Casimir Périer, et je ne sais quel autre. Il ne restait qu'à attendre que le général de Cissey, dont M. Thiers ne veut pas se séparer, bien qu'il ne soient pas d'accord sur la loi de reorganisation de l'armée et qu'on ait parlé de le remplacer par le général Chanzy.

La dépêche du Times, arrivée hier soir à Paris, et que vous avez certainement connue nous, est émanée de la présidence et regardée conséquemment comme donnant une idée assez juste des choses. Elle confirme ce que je viens de vous dire, d'après d'autres informations, sur la valeur du préambule des lois projetées. Maintenant M. Thiers tiendra-t-il ferme? Ne va-t-il pas nous glisser encore une fois dans les mains et retomber dans ses hésitations? On espère que non. Voici quinze jours qu'il est endoctriné sans interruption par les hommes les moins suspects, mais aussi les plus francs, qui ne lui ont pas caché la nécessité de marcher. On cite surtout M. Germain, de l'Ain, qui lui a montré sa popularité menacée s'il ne se rend pas aux vœux

exprimés par le pays. Les élections du 11, qui confirmeraient ce qu'on lui avait dit de l'état de l'opinion, ont corroboré, à ce qu'on pense, ses résolutions. Puisse-t-il s'y maintenir!

On cite encore un mot qui lui aurait été adressé par un homme politique de la gauche et aurait fait sur lui une certaine impression : « Si la droite fait un coup de force et vous envoie à Mazas, lui aurait-on dit, on ne vous plaindra pas, mais on vous maudira de nous avoir laissé tomber là. »

PARIS ET VERSAILLES

(Correspondance républicaine.)

Paris, 15 mai.

Les nouvelles que j'ai pu vous donner le premier, relativement aux nouvelles lois constitutionnelles, font en ce moment le tour de la presse parisienne et sont diversement commentées. Inutile de vous confirmer l'exactitude de mes renseignements à ce sujet, ils sont authentiques.

L'exposé des motifs que l'on a attribué tout à tour à MM. Dufaure et de Rémusat, a été rédigé par M. Thiers. La République y est reconnue « comme le pouvoir légal et nécessaire de la France, » et le président qui lira peut-être cet exposé lui-même, compte beaucoup sur cette phrase qui doit, selon lui, faire cesser l'équivoque.

Ce n'est point tout à fait notre avis. Nous avons le mot, nous voulons aussi la chose. Et une République avec un ministre droitier et des préfets monarchistes, n'est pas une République. M. Thiers doit comprendre que le parti républicain qui est la vraie majorité, la majorité du pays a le droit de lui réclamer de s'appuyer enfin sur la gauche qui, pour assurer la tranquillité du pays et la libération du territoire, à pendant deux ans, supporté tous les déboires possibles et les railleries des monarchistes, avec une abnégation dont on ne saurait trop louer.

La pays a parlé et veut la République et il est temps d'écouter sa voix. Plus d'équivoque, plus de provisoire. Voilà quelle devra être la ligne de politique indiquée, dès la rentrée, par M. Thiers, politique appuyée sur un cabinet homogène républicain.

Aussi les bruits de changements ministériels qui remplissent les journaux d'hier soir et de ce matin sont-ils accueillis comme fort vraisemblables. Quelques droitiers manifestent hautement, du reste, l'intention de renverser non le cabinet, mais le gouvernement lui-même. A propos d'une interpellation sur la ligne politique, on introduirait un vote de méfiance pour M. Thiers, que l'on forcerait ainsi à se retirer.

Le duc d'Aumale s'agit de son côté et l'Univers reproduit une conversation dans laquelle le duc demande s'il obtiendrait l'appui des législateurs au cas où il serait nommé président de la République pour sauver l'ordre menacé.

La situation va donc nettement se dessiner dès les premiers jours de la rentrée.

Les ministres et M. Thiers ne restent à Paris que le 19 au matin, pour se réinstaller à Versailles.

Le président a l'intention d'aller faire une petite excursion de quelques semaines dans le courant de juin ou juillet. C'est probablement aux eaux de Bagnères-de-Luchon qu'il se rendra.

Les amis de M^{me} Thiers ont déjà retenu des appartements dans cette station d'eau. On cite entre autres la duchesse Gallina et la princesse Trubetzkoy.

Le baron Seillière est mort cette nuit, subitement, d'une rupture d'anévrisme, dit-on. Il était âgé de 60 ans, fort riche, propriétaire d'immenses usines de drap dans les Ardennes et grand ami de M. Thiers, le baron Seillière se trouvait mêlé à une affaire de drap pour la gendarmerie, conclue pendant la guerre.

Je vous ai déjà parlé dans le temps de ces pournaies. C'est M. de Laverdy, juge d'instruction, qui avait été chargé de l'instruction. M. Harolet, le nouveau député de la Seine, est arrivé ce matin à Paris; il assistera sans doute à la réunion de la gauche républicaine à laquelle il s'est fait inscrire.

LETON DU JOURNAL DE LYON Du 17 Mai 1873.

COLONEL RAMON
PAR
LUCIEN BIARD

« Docteur, me dit-il d'une voix qui ne pouvait compter sur votre honnêteté et votre humanité. — Vous êtes encore, c'est après de ma femme et de mes enfants que je vais vous conduire; il

faudra des médicaments, et si ma tête vaut dix mille piastres, je ne possède pas un sou vaillant.

— Qu'à cela ne tienne, colonel, veux-je dire; partons.

Puis, me ravisant, j'ouvris un petit bureau où se trouvaient quelques piles de piastres.

— Prenez ce dont vous avez besoin, colonel; vous ne rendrez heureux, dis-je.

Les saupières de mon interlocuteur s'abaissèrent sur ses yeux; il me sembla voir ses yeux s'humecter. Il dit d'une main tremblante une des piles d'argent, la

— Bénis soient les yeux qui vous voient, docteur, s'écria-t-il en me reconnaissant; je vais vous escorter.

— Ne prenez pas cette peine, mon bon Geronimo, me voici presque arrivé.

— Qui donc est malade? demanda-t-il en dirigeant la lumière de sa lanterne sur le colonel.

— Ma femme, répondit celui-ci d'une voix impassible.

— Je vous reconduirai chez vous, docteur; marchons.

— C'est inutile, repris-je, je ne rentrerai qu'au jour.

— Je vous escorterai, au moins, jusqu'à la demeure de ce caballero; le quartier n'est pas sûr, et que dirait la ville, bon Dieu! s'il arrivait malheur à Votre Grâce?

Que le diable emporte le zèle! Comment nous débarrasser de ce brave homme qui ne cesse de regarder mon compagnon, surpris sans doute de ne pas le reconnaître?

C'est un honnête alguazil que Geronimo; mais il est esclave de son devoir, et la tête du colonel vaut dix mille piastres! Si le hasard ne s'en mêle...

Un coup de lumière retint, nous nous retournons, une lumière décrit au loin de grands cercles, signe d'appel en usage parmi les veilleurs de nuit.

Il y a des couteaux hors de leurs gaines chez le tailleur Galvez! s'écria Geronimo; maudis soient les fandagos et les femmes!

— Vous êtes docteur? Nous aurons peut-être besoin de vous pour recoudre la peau de quelque ventr.

— A vingt pas d'ici, chez mon compatriote. Geronimo abaisse sa lanterne, me regarde; mon mensonge semble avoir éclairé pour lui un problème, et il s'éloigne en courant. Un mensonge! en est-ce un tout à fait? Le colonel, il est vrai, parle l'espagnol avec pureté, mais ses cheveux blonds, sa peau blanche, ses membres robustes appartiennent à l'Europe.

A moins que... quelle idée! et pourtant, les monuments sont là pour le prouver, le type des Tolteques diffère totalement de celui des Aztèques. Est-ce qu'à travers les âges un spécimen...

— Prenez garde, docteur.

L'avis du colonel arrivait à temps, j'allais me heurter contre une haie de cactus aux épines acérées.

— Il est heureux, dis-je à mon compagnon, en revenant à la réalité, qu'on se batte chez le tailleur Galvez; l'obstination de Geronimo commençait à m'inquiéter pour vous.

— J'aurais regretté, pour ma part, d'avoir à casser la tête de ce pauvre homme.

— Comment! m'écriai-je.

— Croyez-vous donc, répliqua le colonel avec tranquillité, que je me serais laissé pren-

dre? Je l'entendis désarmer un pistolet sous son manteau, et le chemin, devenu raboteux, m'obligea à surveiller mes pas. Nous longions un petit bois; les huttes devenaient rares; depuis longtemps nous avions laissé les maisons derrière nous. Des coqs chantaient, des chiens hurlaient dans le lointain. Je pénétrai sur les traces de mon guide dans une mesure en ruines, et, dans un coin, couchée sur une vaste natte, j'aperçus une jeune femme aux grands yeux bleus, pressant contre elle deux petits enfants qui gémotaient.

Je me sentis ému; la misère, au Mexique, a rarement l'aspect sinistre que je lui voyais là. On sentait la faim dans ce bouge mal clos, au sol rugueux, exhalant des vapeurs malsaines.

J'examine, j'interroge les patients; les enfants me regardent effrayés; la mère, elle-même, semble inquiète, et ses grands yeux se tournent à chaque instant vers son mari, qui tient un grossier lambeau de bois et suit chaque de nées mouvements.

— Rien de grave, lui dis-je au bout d'un instant; avant huit jours, tout ce monde sera sur pied.

Les traits du colonel se détendent; il se penche pour embrasser sa femme. L'apprends que telle vit là depuis un mois, soignée par deux pauvres indiennes ses voisines. Vingt fois, de nuit et de jour, on a corné son taudis, croyant surprendre son mari. L'essai de la cravate, de ramener un peu de calme dans cette tête surexcitée.

— Faites qu'il parle, docteur, me dit-elle.

— Que ne m'avez-vous appelé plus tôt, colonel?

— Vous oubliez que je suis proscrit, répond-il en secouant la tête.

— Nous sortons; il s'enfonce dans le bois où je le vois machinalement. De temps à autre, il nous fait écarter les branches afin de pouvoir avancer. Le colonel s'arrête près d'un four à chaux abandonné; c'est là qu'il vit depuis la

prise de la ville par les libéraux, se glissant le soir jusqu'à la cabane habitée par sa femme et ses enfants.

Au point du jour, après une longue discussion avec mon hôte sur le meilleur moyen de faire parvenir aux malades les vivres et les médicaments dont ils auront besoin, sans trop attirer l'attention, je prends congé de lui. Il veut me guider jusqu'à la sortie du bois, j'ai toutes les peines du monde à l'en dissuader. Le bois n'est ni large ni profond, et je suis sûr de retrouver ma route. Soudain j'aperçois devant moi deux méfis. Diab! que font-ils en cet endroit et à pareille heure? Je suis tenté de revenir en arrière, mais si ce sont des espions? Je me baisse, feignant d'herboriser. Les deux méfis s'éloignent, disparaissent, ils ne se sont pas même retournés; je respire et pousse bientôt une exclamation de joie.

Parmi les plantes que je viens de cueillir au hasard, pour dérouter les soupçons, je reconnais une petite valériane décrite par le célèbre Hernandez. Cette valériane, je l'ai vainement cherchée jusqu'ici, et dans mon *Essai sur la flore des tropiques*, j'avais cru pouvoir accuser le docteur Hernandez d'avoir confondu une *dispacée* avec une *valériane*, — erreur permise, du reste, à un homme qui écrivait bien avant que Jussieu eût fait connaître sa merveilleuse méthode.

Je perds une bonne heure à chercher un second spécimen de la plante, et je viens déboucher près des Cerros de San Juan, monticules élevés par la main des hommes, celle des Tolteques peut-être. Je longe le bois pour regarder Orizava, et j'aperçois les deux méfis assis au pied d'un geyser.

Ils me regardent et me saluent. Je me sens paître comme un coupable, et mon cœur bat. La retraite du colonel me semble trop facile à découvrir; je voudrais ne pas la connaître. Une bande de taureaux apparaît, les deux hommes se lèvent, jettent leurs sarapés sur leur épaule gauche et se rangent près du bœvier.

Je m'explique leur présence, ce sont des gardiens de troupeaux, ils vont surveiller le bétail qui vient de défilé. Demeurant sans doute à Pichocalco, ils ont traversé le bois pour se rendre à leur poste et abréger leur route.

Je rentre chez moi rassuré, et, pour me consoler de ma nuit blanche, j'ai la valériane d'Hernandez; — la silence compte un point obscur de moins.

IX

Eleu fugaces anni... Il y a eu quar-

torze ans hier, ni plus ni moins, que le propriétaire de l'hacienda de la Cruz vint m'arracher à mes premières recherches sur l'histoire des Tolteques.

Huit heures du soir sonnaient, un véritable ouragan faisait rage, des éclairs sillonnaient le ciel noir, le tonnerre grondait sans interruption, la pluie tombait à torrents, et les oiseaux, transformés en rivières mugissantes, charriaient des quartiers de roches et débardaient. Don Antonio m'amenait un cheval, précaution sans laquelle je n'aurais pu me mettre en route avant le jour; mon bidet jaune, si fringant alors, si paisible aujourd'hui, m'entendait ce jour précipité dans les gouffres qu'il fallait côtoyer pour atteindre l'habitation où dona Antonia m'attendait. M'attendait est bien dit, car j'avais à peine mis pied à terre et bédouin dans l'habitation, que je recevais sur un pan de mon manteau ruisselant une fillette que l'on baptisa quelques heures plus

A propos de ce groupe, on parle de la fusion du centre gauche...

LE TRAIN RAPIDE

On sait que le service d'été du chemin de fer Paris-Lyon-Méditerranée commencera le 19 mai courant.

Le plus important des changements apportés à ce service, c'est l'établissement d'un train rapide de Paris à Marseille et réciproquement.

Ces deux trains sont désignés par les nos 3 et 4. Le train n° 3 est le train de Paris à Marseille, et le train n° 4 celui de Marseille à Paris.

Au point de vue du transport des dépêches et de l'avancement des courriers pour notre région, les trains rapides constitueront un avantage sérieux pour le commerce et pour les particuliers en relations avec Paris.

L'administration des postes utilisera ce train, dès le premier jour de son fonctionnement, pour la transmission de correspondances à destination de la ville de Lyon et des bureaux des routes de Lyon à Grenoble, Lyon à Marseille et Marseille à Nice et Menton.

Les lettres ordinaires, les cartes postales, les objets recommandés, les valeurs déclarées, les journaux politiques, les paquets en franchise ne dépassant pas 50 grammes et les imprimés urgents pourront seuls être transportés par le train rapide de Paris à Marseille.

Quant au service des voyageurs, les avantages sont moins importants peut-être, pour notre embranchement.

Le train n° 3 ou train rapide, qui partira de Paris à 7 h. 15 du soir, arrivera à Lyon à 4 h. 32 du matin, et à Marseille à 11 h. 40 m. du matin.

Il s'arrêtera à Montereau, Laroche, Tonnerre, Darcy, Dijon, Chagny et Mâcon cinq minutes seulement.

A Lyon, seize minutes; à Vienne, Saint-Rambert, Valence, Montélimar, Avignon, Tarascon, Arles, cinq minutes également, soit en tout 15 arrêts.

Il ne prendra au départ de Paris et sur tout son parcours, jusqu'à Mâcon inclusivement, que les voyageurs pour les lignes du Dauphiné et pour les gares de Valence, Montélimar, Avignon, Tarascon, Arles, Marseille et les gares des lignes de Tarascon à Cante, de Lunel à Ganges, de Nîmes à Agde, de Montpellier à Menton et de Cannes à Grasse.

A Lyon et dans les gares comprises entre Lyon et Marseille, il ne prendra que les voyageurs en destination des gares de la ligne de Marseille à Menton situées au-delà des Arcs et de la ligne de Cannes à Grasse.

Par exception, il prendra à Tarascon les voyageurs venant de la rive droite du Rhône et allant à Marseille et aux gares desservies par le train 487 sur la ligne de Marseille à Menton. Il prendra également à Arles les voyageurs sans bagages arrivés à cette gare par le train 808 de Cette à Tarascon et munis de billets de 1^{re} classe de Lunel, Montpellier et Cette, pour Marseille et pour les gares desservies par le train 487 sur la ligne de Marseille à Menton. Ce train n'aura pas de wagons-salons.

révolution par ce banquet peu réformiste. Ajoutons que le prince de Galles est venu, qu'on l'a chaudement applaudi, qu'il a adressé à ses laborieux compatriotes quelques paroles cordiales, accueillies par des tonnerres de bravos.

Quant on pense, dit le Soir, que l'Assemblée nationale a refusé de voter cent mille francs pour envoyer des ouvriers français à l'exposition de Vienne, sous prétexte que ce serait encourager la propagande socialiste, on ne peut s'empêcher d'envier l'esprit plus libéral et les sentiments plus confiants du gouvernement anglais à l'égard des classes ouvrières.

Le président du banquet, M. Owen, secrétaire de la commission royale britannique, a rappelé un fait qui ne doit pas nous inspirer moins de jalousie.

L'organisateur de l'exposition de Vienne, M. le baron Schwarz-Sembon, comme ses concitoyens lui offraient, en 1852, un témoignage pécuniaire de leur reconnaissance pour les services qu'il avait rendus en qualité de commissaire autrichien à l'exposition de Londres, n'accepta la somme qu'on voulait lui donner qu'à la condition qu'elle serait employée, avec une somme égale fournie par lui-même, à former un fonds pour envoyer des ouvriers autrichiens étudier leur métier à Paris et à Londres, et pour créer à Vienne un musée populaire à l'usage des travailleurs.

Ces exemples, ajoute le Soir, méritent d'être signalés à nos timides et défilants législateurs, qui ont accueilli avec si peu de faveur une proposition analogue. La politique de défiance n'est plus en honneur qu'à Versailles; il y a longtemps que les Anglais ont jugé que la meilleure manière d'assurer l'ordre était de respecter la liberté de tous; que le progrès social était la meilleure garantie contre les révolutions sociales. Il y a bien en Angleterre des associations ouvrières; on les respecte tant qu'elles respectent la loi.

On va jusqu'à la tolérance la plus extrême. Une conférence républicaine s'est tenue ces jours derniers à Birmingham sous les auspices de M. Bradlaugh; on y a demandé l'établissement de la République fédérale, la suppression de la pairie, de l'Eglise d'Etat, la suppression des armées permanentes, l'instruction obligatoire et laïque, etc. C'est-à-dire que les conservateurs britanniques vont profiter de cette occasion pour faire baisser les consoldés, pour renverser le ministère et demander l'établissement d'un gouvernement de combat?

La Crise de la Bourse à Vienne

On télégraphie de Vienne que les représentants de la coulisse et les agents de change ont été invités à prendre part à la conférence des banquiers qui se tient en ce moment dans le local du Créditanstalt, pour se concerter sur un mode de compensation volontaire effectué de telle façon que les effets vinssent au payement des différences résultant des cours de compensation volontairement consentis pour la dernière liquidation. Du côté des grandes banques, on se montre très disposé en faveur de cet arrangement.

D'après la plupart des journaux de Vienne, la suspension des actes ou statuts de la Banque serait une chose décidée. Le conseil des ministres aurait résolu, dans une séance tenue le 12, de faire décréter la modification provisoire de ces statuts, dès que la Hongrie aurait adhéré à cette proposition. L'article qui s'agirait de modifier surtout est l'article 14, qui règle les conditions de l'émission des billets de Banque proportionnellement au numéraire existant dans les caves de cette même Banque. Par cet article, il est défendu d'émettre pour plus de 200 millions de florins de billets non couverts.

Alsace-Lorraine

Nous apprenons avec un vif regret la mort de M. Humann, ancien maire de la ville de Strasbourg où il avait fait beaucoup de bien, et où il avait gagné l'estime et l'affection universelles.

Depuis que Strasbourg avait cessé d'appartenir à la France, il avait fait partie du triste convoi des exilés volontaires, et il était venu s'établir à Paris.

M. Humann était le fils de l'ancien ministre des finances, le beau-père de M. Keller, député de Belfort, et de M. Saglio, conseiller d'Etat.

Les obsèques de M. Humann auront lieu aujourd'hui vendredi, à l'église de Saint-Thomas-d'Aquin.

On écrit de Metz au Courrier du Bas-Rhin :

D'après une disposition définitive du président du département, les employés de la mairie et de l'école devront, à partir d'aujourd'hui, porter l'uniforme impérial allemand.

On n'a pas accédé au vœu de notre conseil municipal, demandant que les casquettes portent les armes de Metz au lieu de la rosette allemande; cependant, on a permis de porter en même temps ces deux insignes.

Cette mesure fait disparaître un dernier souvenir de l'administration française, et sans doute plus d'un employé déposera avec regret, pour conserver son gagne-pain, un uniforme auquel il était attaché.

« Jusqu'à présent, on n'a pas demandé la prestation de serment à notre mairie. »

On écrit au Courrier du Bas-Rhin que le maire de Bitché a été révoqué de ses fonctions pour opposition faite au gouvernement allemand.

Il a pris la fuite. On ignore les motifs de cette disparition.

Le président supérieur d'Alsace-Lorraine vient d'autoriser la publication d'un journal politique quotidien à Strasbourg, en allemand et en français. Ce journal aura pour titre: Journal d'Alsace. Il sera rédigé par M. G. Firschbach, avocat, ancien rédacteur du Courrier du Bas-Rhin.

C'est le premier organe alsacien indépendant qui ait pu se fonder depuis l'annexion. Il défendra avec talent et vigueur, nous n'en doutons pas, les intérêts des populations qui ont été arrachées à la France.

NOUVELLES ET BRUITS

Le Nouvelliste de Rouen reçoit de son correspondant de Paris des renseignements intéressants sur la façon dont M. Thiers suit le mouvement de l'opinion publique.

Outre les informations qu'il demande quotidiennement à MM. Calmon et Léon Rouault, il se renseigne sur ce qu'on dit dans les différents cercles. On ignore généralement que tous les matins une dame de plus grand monde, la princesse *** remet à M. Barthélemy Saint-Hilaire un résumé des conversations échangées dans les salons qu'elle a fréquentés la veille. Ce résumé est placé aussitôt sous les yeux de M. Thiers.

On remarque encore que le président rend de plus fréquentes visites à ses vieux amis: c'est ainsi qu'il va régulièrement causer avec deux par jour avec la veuve du maréchal Suchet, la duchesse donataire d'Albureff, qui lui a souvent offert, du temps de l'empire, l'hospitalité dans son château de Bizy, près Vernon. Malgré ses quatre-vingts ans, la duchesse d'Albureff est femme de bon conseil, et M. Thiers a toujours fait grand cas de ses avis.

Voici, d'après la Liberté un tableau comparatif des élections qui ont eu lieu depuis le 8 février 1871:

- Liste des élus aux huit scrutins complémentaires se décompose ainsi:
Républicains conservateurs, 15;
Radicaux modérés, 48;
Radicaux, 49;
Conservateurs libéraux, 20;
Légitimistes, 3;
Bonapartistes, 5;
Monarchistes sans attaches directes, 7;
Liste des députés remplacés aux huit scrutins complémentaires, se décompose ainsi:
Républicains conservateurs, 38;
Républicains modérés, 20;
Radicaux, 37;
Conservateurs libéraux, 19;
Légitimistes, 9;
Bonapartistes, 3;
Monarchistes sans attaches directes, 17;

L'Union républicaine a décidé que la première proposition qu'elle déposerait aurait pour objet de demander la levée de l'état de siège à Paris et à Lyon.

On écrit de Paris à l'Indépendance belge, le 13 mai:
Dans un des petits conciliabules préparatoires que tiennent les membres de l'opinion conservatrice arrivés à Paris ou à Versailles, on a très sérieusement proposé et discuté hier qu'on demandât l'Assemblée d'arrêter qu'elle ne se séparât pas avant le mois de mai 1875. Je dis 1875 et non 1874.

L'Opinion nationale qui reproduit ces lignes ajoute qu'on a très sérieusement aussi proposé dans un de ces conciliabules, de déferer à M. Thiers, non pas la présidence de vie, — ce serait trop long, — mais la présidence pour cinq ans.

Mais il serait bien entendu qu'après cette période, M. Thiers, qui du reste aurait assez de la présidence, céderait la place à M. le comte de Chambord.

Quant à nous nous ne regardons pas ces prophéties comme sérieuses.

Les rapports des préfets, consultés par le ministre de l'intérieur sur les avantages ou les inconvénients du vote par arrondissement, sont aujourd'hui au grand complet.

suivants: Meurthe-Moselle, Meuse, Ardennes, Vosges, Doubs, Marne et Haute-Marne, une circulaire de laquelle il résulte que les comptables des départements auxquels elle s'applique devront cesser à l'avance de recevoir les monnaies allemandes, argent ou papier, qui pourraient leur être présentés, et qu'ils devront verser les valeurs de cette nature, dont ils peuvent être actuellement détenteurs, aux recettes particulières, le 20 mai courant au plus tard, et à la trésorerie générale le 31 du même mois.

M. de Kubeck qui a été successivement nommé en dernier lieu ministre d'Autriche-Hongrie auprès du roi d'Italie et ambassadeur auprès du pape, vient de mourir à Gracis de la maladie dont il souffrait depuis longtemps. On sait qu'il était le beau-frère du comte Fénélon, sénateur, père du comte Salignac-Fénélon, officier d'ordonnance du président de la République.

Mercrès, dit la Liberté, sont partis de la préfecture de police de Paris un inspecteur divisionnaire et le chef adjoint de la police municipale, chargés d'organiser le service de la police à Vienne. Pour venir en aide à la police autrichienne pendant la longue durée de l'exposition, on organise en ce moment une sorte de police internationale.

Chaque nation y envoie des délégués qui n'ont point seulement pour mission de régler les rapports de leurs nationaux entre eux et de surveiller la partie de l'exposition où sont exposés leurs produits, mais qui doivent encore, de concert avec la police viennoise, aider à la répression des vols, crimes et délits qui se commettent dans la cité viennoise pendant toute la durée de l'exposition. A cet effet, le chef adjoint de la police municipale et l'inspecteur divisionnaire, chargés du service de la section française, ont sous leurs ordres douze agents de la sûreté qui connaissent à fond toute la grande famille des voleurs, pick-pockets, criminels de toutes sortes.

Le chef adjoint de la police municipale a en outre à sa disposition le double du grand album du cabinet de la préfecture de police. Cet album, qui contient plus de mille photographies, signale quotidiennement à l'attention des agents qui le consultent les types des voleurs, forçats en rupture de ban et repris de justice qu'il renferme. Derrière chaque photographie se trouve un extrait du casier judiciaire de l'individu avec son signalement. Cet album est divisé en douze volumes.

L'idée, d'ailleurs, n'est pas française: elle nous vient d'Angleterre où elle est mise depuis longtemps à exécution. Le délégué de la police de Londres à l'exposition de Vienne a entre les mains le Panthéon complet des voleurs d'outre-Manche. On voit que les pick-pockets sont bien surveillés là-bas.

La cour d'assises de la Seine a condamné mercredi à vingt ans de travaux forcés pour tentatives d'assassinat sur des agents de la force publique, le nommé Devos, arrêté le 10 février dernier, sur le boulevard Montmartre, comme coupable d'un détournement de 40,000 francs au préjudice de la banque d'Anvers.

On écrit de Brest que le Calvados, grand transport à hélice, a fait route, il y a trois jours, pour Saint-Martin-de-Ré, avec 402 transportés. Lorsqu'il y aura complété son chargement, qui doit être de 600 hommes en tout, il partira pour la Nouvelle-Calédonie.

Ce n'est jamais sans un examen sérieux que la marine française embarque les prisonniers pour un si long voyage. Une commission d'officiers supérieurs passe en revue les hommes désignés et leur demande s'ils ont un cas d'exemption à faire valoir. Sur les 402 prisonniers de Quétern, il y a eu trente réclamants; les autres étaient résignés ou même joyeux, à l'idée d'un changement de milieu. Les trente hommes qui avaient réclamé furent visités à l'infirmerie; vingt-trois ont obtenu de rester en France, et on les a remplacés par des sujets plus robustes.

La même commission examina aussi les surveillants, quoiqu'ils soient tous choisis parmi les anciens sous-officiers; un sur seize a été jugé impropre au service d'outre-mer.

Le voyage du Calvados s'effectuera probablement en deux mois et demi, tantôt à la voile et tantôt à la vapeur, selon les temps.

L'affaire de l'Internationale a été reprise par la cour de Toulouse à l'audience de mardi. M. le conseiller-rapporteur a continué l'examen du dossier.

Sa tâche n'a été remplie que vers trois heures. Les interrogatoires ont immédiatement commencé. Nul incident à signaler; aucun fait nouveau n'est produit.

Il y a même, de la part du public, une indifférence assez marquée. On annonce l'arrivée de M. Mie, avocat du barreau de Périgueux, qui reprendra, à son tour de rôle, la mission par lui accomplie en première instance.

M. le procureur général Ramé prononcera sans doute, à la fin de la prochaine audience, ses conclusions.

6 millions d'élèves. Il y a, en moyenne, environ 150 élèves par millier d'habitants. Ce chiffre moyen est considérablement dépassé dans la Saxe, le Brunswick, la Thuringe et l'Oldenbourg, tandis que dans le Mecklenbourg il n'y en a que 120 et en Bavière 126.

Il y a en Allemagne, 330 gymnases professionnels, 483 écoles professionnelles, et principales supérieures, fréquentées par 177,400 élèves.

L'Allemagne a 20 universités où 15,600 étudiants sont instruits par 1,624 professeurs.

Il y a de plus, dans l'empire, 10 écoles polytechniques comptant 360 professeurs et 4,500 élèves.

Il faut encore ajouter à cette nomenclature les écoles militaires et navales, les académies particulières, des mines, etc., etc.

Et voilà pourquoi les Allemands nous ont battus.

On lit dans l'Italie du 13 mai:
« Quelques désordres se sont produits de nouveau ce soir sur la place de Monte-Citorio, au moment où la séance de la Chambre finissait.

Le bruit ayant été répandu qu'une manifestation devait avoir lieu, beaucoup de monde s'était réuni sur la place. La séance finie, les députés et les ministres sortirent l'un après l'autre sans qu'aucun incident se produisît. Cependant l'honorable Fabrizi parait, et quelques cris de vive Fabrizi! suivis d'applaudissements se font entendre.

Tout à coup, un vit mouvement a lieu en face de la grille du palais. Un garde, se sentant pressé par la foule, vient de tirer en l'air un coup de revolver; nous accourons et nous voyons les carabinieri qui entraînent au pas de course un jeune homme vers la boutique du liquoriste située en face du café Cesano.

La foule les suit. Les carabinieri enlèvent leur prisonnier et se précipitent dans la boutique, au milieu d'un bruit de verres cassés. La foule menace d'envahir le magasin. Un lieutenant des carabinieri, s'élançant alors devant d'elle, tire son sabre et fait un éternel qui mouline: le peuple recule un instant; c'est plus qu'il n'en faut pour donner le temps de fermer la boutique.

Pendant ce temps, un orateur des réunions populaires, M. Napoléone Parboni, est monté sur la base de l'obélisque; il conjure le peuple de se disperser, de ne pas favoriser le désordre; les desseins secrets de ses ennemis. Laissez discuter dans cette enceinte, dit-il, en montrant le palais de Monte-Citorio, vous direz plus tard votre dernier mot. Maintenant, séparons-nous avec civilité: Vive la liberté! — La foule répète: Vive la liberté! et se disperse tranquillement.

M. Raffaele Somzogo, directeur du journal la Capitale, et M. Giuseppe Luciani ont été arrêtés cette après-midi, sous l'imputation de provocation à la rébellion.

On écrit de Naples au Times que l'intimité avec laquelle le duc d'Elmbourg est traité à Sorrente par l'impératrice de Russie est une nouvelle preuve du prochain mariage projeté entre le fils de la reine Victoria et la grande-duchesse Marie.

Le duc doit aller sous peu rejoindre la famille impériale à Jugenheim (Hesse), où il a, il y a deux ans, rencontré pour la première fois le grand-duc.

Le dernier obstacle à leur union vient d'être levé; le czar a renoncé à exiger de son futur gendre que celui-ci s'engageât formellement à passer tous les ans un certain temps en Russie.

Le grand-duc apporte en mariage un capital de cinq millions, plus une rente de 500,000 fr. par an.

Le dernier obstacle à leur union vient d'être levé; le czar a renoncé à exiger de son futur gendre que celui-ci s'engageât formellement à passer tous les ans un certain temps en Russie.

On sait que depuis le jugement de condamnation, il est intervenu aux Etats-Unis une décision rendue par la cour suprême et qui serait de nature à modifier sinon la qualification des délits imputés aux prévenus, du moins les conséquences du désastre en ce qui touche les parties civiles.

L'Etat du Texas avait demandé la déchéance de la concession; la cour suprême s'est refusée à la prononcer; il en résulte que les terres attribuées aux concessionnaires deviennent — sous certaines conditions — la propriété des porteurs de bonds, du moins jusqu'en l'année 1875, et à la condition de construire la ligne.

C'est en invoquant ce document nouveau, dont le texte est encore mal connu, mais qui peut changer la physionomie de l'affaire et amener le désintéressement au moins partiel des parties civiles, que M. Oscar de Vallée, remplaçant à la barre M. Victor Lefranc, a dans l'intérêt de M. Gaudré-Boileau, posé des conclusions tendant à faire ajourner la cause à deux mois, temps pendant lequel pourraient être menées à fin des transactions sérieuses.

La cour a joint l'incident au fond et passé outre au débat.

Après le rapport de cette vaste affaire, présentée par M. le conseiller de Larcy, M. le président Rohault de Fleury a commencé l'examen des prévenus. Le système de citation reste le même.

M. Gaudré-Boileau déclare qu'ayant pleine confiance dans le général Frémont, il n'a vaincu qu'elle n'avait rien de chimérique, qu'il avait recommandé à Prost de tout vendre étranger à l'affaire; que si le personnel avait parlé dans l'origine de lui donner 300 francs, produit de la négociation des 700,000 francs remis par le général Frémont, ce n'était que le règlement d'un compte de mille.

Lissignol se retranche derrière Prost, sentant; il a cru à la sincérité des documents apportés par celui-ci, à l'honorabilité du général Frémont et à celle du consul général France.

M. le président lui rappelle que des lettres indiquent au contraire l'idée qu'il avait de lui-même qu'il qualifiait « la canaille américaine » et de ceux qu'il traitait de « forbans et de quins ».

Crampon répond que, s'il a exprimé son opinion sur l'affaire dans les journaux, ce n'est pas parce qu'il avait la conviction que l'affaire valait bien d'autres... Il ajoute que, selon Lissignol, il a été le mauvais génie de l'affaire.

Poupinet répète ce qu'il a dit devant les premiers juges, c'est que les 300,000 fr. remis lui de Paradis représentaient sa part de rétribution à raison de sa collaboration dans les débats de Paradis.

Les débats continuent.

Notre collaborateur Lugdunensis adresse la lettre suivante à notre chroniqueur, à l'occasion d'un article qui paraît hier:

C'est avec beaucoup de raison, mon frère en chronique, que vous signalez les dangers du jeu de quinet sur nos places publiques. Mais quel vous réclame un arrêté d'interdiction? Pensez-vous donc qu'il y ait au monde d'un seul bon règlement? La France est pavée, comme de bonnes intentions. C'est absolument comme la morale: ce n'est pas les préceptes qui manquent; c'est les actes qui manquent.

Les ouvriers anglais à l'exposition de Vienne

Samedi dernier, deux cent quarante ouvriers anglais prenaient part à un banquet dans le restaurant anglais de l'exposition de Vienne. Le menu était essentiellement anglais; on a mangé de la soupe à la tortue, du jambon d'York, du pudding; on a prononcé plusieurs allocutions et porté beaucoup de toasts. Il n'a pas été question de l'Internationale, et il ne paraît pas que l'Angleterre soit menacée d'une

pour remercier Dieu, et je l'accompagnai.

A dix pas de nous, une belle personne, aux traits fins et réguliers, priaît avec ferveur, les yeux baissés. Il y avait quelque chose de si charmant dans la pose de la jolie dévote, que je la remarquai, moi, qui n'avais guère eu le temps de m'occuper des femmes. Elle se leva de sa chaise un instant avant nous, et au sortir de l'église, je la vis remonter la rue bordée de haies qui conduisait à notre maison. J'interrogeai ma mère, elle avait oublié ses lunettes et ne put me renseigner.

La belle personne qui nous précédaît s'arrêta soudain devant notre demeure et traversa le jardin. Mon père l'embrassa lorsque j'arrivai à mon tour, et je le poussa vers elle: — c'était M^{lle} Camille.

L'ai-je aimée, bon Dieu! sans avoir jamais osé le lui dire. Hélas! sotte timidité; combien d'années m'a-t-il fallu pour me convaincre qu'on n'offense pas une femme en lui disant qu'on la trouve belle? Qu'ils s'enfuient rapidement ces deux mois que j'avais crû d'abord éternels! Que d'heures de la nuit passées à contempler certaine petite fenêtre, au lieu de travailler à mon mémoire sur les succédanés du quinquina. Il fallut partir; la veille de mon départ, vers neuf heures du soir, j'allai faire mes adieux à M^{lle} Agasse qui, près du feu, fileusement enfoncée dans un fauteuil de tapisserie, relisait pour la centième fois l'histoire de Malek-Adel. On était en automne, le vent pleurait, sifflait, excitait la flamme; au dehors, il tourmentait les feuilles sèches en les promenant d'une extrémité à l'autre du jardin.

Accompagne donc Emile, dit M^{lle} Agasse à sa fille. Camille pâlit d'abord, puis rougit. Je la précédai tout en murmurant je ne sais quelles phrases pour la prier de ne pas se déranger. Près de la porte, ma main, qui cherchait le poignée dans l'obscurité, rencontra celle de ma petite amie; nos doigts s'emmêlèrent, un

frisson me parcourut le corps, j'osai baiser cette main qui me parut chargée d'électricité, et je m'enfuis, résolu à devenir au plus vite membre d'une académie pour épouser M^{lle} Camille.

J'ai travaillé, étudié, lutté longtemps, soutenu par le délicieux souvenir de cet instant fugitif, éclairé par ce doux rayon qui dore encore mes jours à leur déclin. Mon père est mort à l'improviste, laissant ma mère sans ressources. Il me fallait pourvoir aux besoins de la pauvre femme et aux miens, et la science n'enrichit guère. Je me suis exilé pour mieux suffire à mes devoirs, et, de lendemain en lendemain, les années se sont amassées sur mon front sans effacer pourtant la douce image de la seule femme que j'ai aimée.

Ces souvenirs si tendres, si lointains, si vivants, qui ne sont plus que des regrets, me poursuivent tout le temps que je mis à regagner Orizava, que j'atteignis vers dix heures du soir environ.

Je me disais, me dit mon Indien en m'aidant à descendre de cheval, on est venu te chercher trois fois de la part du général.

Et que me voulais-tu? — Qui sait! Je crois qu'il y a dans sa maison un malade qui veut mourir.

Je me hâtai de me dépouiller de mes jambières et de mes éperons; je me disposais à sortir lorsque mon Indien, avec le flegme de sa race, voulut bien ajouter: — On a dit, si tu revenais après neuf heures, de ne pas te déranger.

Onze heures sonnaient; je rentrai donc dans ma chambre, et, avant de me coucher, je notai quelques réflexions sur les Toléques que j'avais suggérées le mariage auquel je venais d'assister.

Ce matin, dès sept heures, un alguazil frappait à ma porte. Je me levai un peu inquiet et j'interrogeai le commissionnaire.

— Un emprunt forcé? lui dis-je en souriant.

— Non, señor.

— Un malade? repris-je avec gravité.

— Non, señor.

— Réponds-moi, docteur, et ne cherche pas à dissimuler si vous tenez à votre liberté.

Le sang me monta au visage; une indignation naturelle m'agitait intérieurement: j'eus néanmoins le courage de tourner sept fois ma langue dans ma bouche, selon le précepte du sage, ne voulant rien dire que de raisonnable.

— Le colonel Ramon est encore dans la ville, reprit le général; ignorez-vous donc, docteur, que j'ai pour principe de faire exécuter les lois?

— Je sais que vous êtes un honnête homme, général; aussi suis-je surpris de la façon dont vous me parlez. Le message m'est inconnu sous toutes ses formes, et l'académie de... — Vous connaissez le colonel Ramon?

— Je le connais.

— Vous n'ignorez pas que sa tête est à prix. Je sais aussi, répondis-je, que l'humanité a toujours condamné, en politique surtout, ces moyens barbares.

— Ne discutons pas, señor; il y a un crime de lèse-nation dans le fait de soustraire un coupable à la justice du peuple; on doit révéler, dénoncer.

— Je vous arrête à mon tour, général; un honnête homme ne dénonce personne.

— Vous connaissez l'endroit où se cache le colonel Ramon?

— Oui, répondis-je avec assurance.

— Il est dans la ville?

— Qui sait?

(La suite à demain)

Il vont s'amuser à d'autres jeux et il s'agit de savoir qui sera le chat, ou comme on terminait autrefois les camps. Du plat de la main droite ils s'aplatissent un coup sec sur ce qui n'est pas de plus plâtré, puis tendent vivement le milieu du char, puis tendent vivement le milieu du char, puis tendent vivement le milieu du char...

Voici, en résumé, les principes contenus dans cet arrêté : Le fait par un chef de gare d'introduire un ou plusieurs hommes dans le wagon réservé aux dames, ne constitue pas une contravention à la loi sur la police des chemins de fer.

Uni, Unin, Gazin, Gazelle, Du pied, Du jonc, Coquille, Bourdon, Un loup Passant, Par un Désert Fit un, etc.

Les oiseaux sont de puissants auxiliaires du cultivateur, puisqu'ils détruisent nombre d'insectes et même les courtilières. A ce sujet, les journaux belges nous apportent un arrêté du 30 avril, signé par le roi lui-même.

L'arrivée des hirondelles dans nos contrées annonce ordinairement le printemps. Mais on a remarqué que souvent la prévoyance de cet oiseau était en défaut en arrivant trop tôt dans nos pays tempérés, c'est-à-dire vers la fin du mois de mars.

Cet arrêté défend de prendre, de tuer, d'exposer en vente, de vendre, d'acheter, de transporter les oiseaux insectivores, ainsi que leurs œufs ou couvées. L'amende est de 5 à 25 francs et, en cas de récidive, le tribunal peut prononcer un emprisonnement de trois à sept jours.

L'année n'est pas de même du martinet ou grifon, qui ne s'aventure dans nos villes que lorsque le mois de mai est commencé. En effet, ce n'est que depuis trois ou quatre jours que cet oiseau se fait son apparition dans notre ville. On peut donc être certain que nous aurons un beau temps plus ou moins long au printemps comme en été.

Un incendie a éclaté hier à midi, à Villeurbanne, dans un hangar situé route de Genas et appartenant à M. F. Des bois et des instruments aratoires, qui y étaient entreposés, ont été consumés. A une heure on était maître du feu. Les dégâts sont évalués à environ 900 francs. Tout était assuré.

Le beau temps continue et le soleil bienfaisant qui commence à nous chauffer ranime les plantes et les fruits détrempés par la gelée. Les vignes du Beaujolais se garnissent de nouveaux bourgeons qui portent de nouveaux raisins.

Dans les campagnes le nombre insuffisant des sages-femmes occasionne parfois des événements singuliers, rarement plus singuliers, plus graves que celui-ci : Dans un petit village d'un des départements voisins, la femme d'un propriétaire aisé envoya chercher l'accoucheuse au village voisin.

Les agents et tous les fermiers d'annonces devraient ressauter de joie à la lecture de cette réflexion américaine : " Essayez de faire des affaires sans faire des annonces, c'est comme si l'on faisait les yeux doux à une jolie femme à travers une paire de lunettes vertes. Vous savez ce que vous faites, mais personne ne le sait que vous. "

La cliente bienôt se plaint de son côté. — Enfin, l'accoucheuse, la première, met au monde un enfant qu'une jeune paysanne de service à la maison apporte dans le berceau destiné à l'héritier de ses maîtres. La dame du logis gémissant de plus en plus, l'accoucheuse, par un suprême effort, se traîne après d'elle et la délivre.

Le concert-Bellecour attirait chaque jour un public nombreux et élégant dans l'enceinte réservée à l'orchestre de M. Mangin. On nous prie d'annoncer qu'un concert de bienfaisance sera donné à Monplaisir le 18 courant avec le concours de plusieurs artistes.

Les mariages croient ne pouvoir mieux faire que de s'associer à la résolution inspirée par le cœur maternel et ils s'écrient : " Pauvre petit, tu auras deux pères. " Tout cela est très-bien en théorie; dans la pratique l'expansion des sentiments rencontre des obstacles que le cœur ignore.

La crise des charbons que nous traversons aura peut-être cet avantage de préparer dans un délai rapproché un développement extraordinaire de nos bassins houillers, et d'amener par suite en France et spécialement dans nos contrées une baisse considérable sur les charbons.

Le premier adjoint avait déjà trouvé une rédaction pour cette singulière déclaration de naissance, mais le maire s'est opposé de tout son pouvoir à ce qu'il fut allé plus avant, avant d'en référer à M. le préfet. Celui-ci a saisi M. le procureur de la République, auquel incombe la surveillance des actes de l'état civil.

Le prix a beaucoup monté dans ces derniers temps; toutefois, il est loin d'être en proportion avec l'augmentation des salaires et de la main-d'œuvre. Mais on comprend que si les houillères parviennent, grâce à des débouchés nouveaux, à fournir deux fois plus qu'aujourd'hui à la production générale, leurs bénéfices s'élèveront rapidement, les frais généraux qui sont toujours considérables dans ces entreprises, se répartissant sur une masse beaucoup plus considérable de produits, et la baisse s'en suivra.

Le Journal du Soir contient les renseignements suivants sur l'éclipse partielle de soleil qui aura lieu le 26 mai 1873, et qui sera visible à Lyon : L'éclipse commencera le lundi 26 mai, à 7 heures 12 minutes du matin, dans l'Atlantique, à 200 kilom. environ, à l'ouest de l'île de Fer. Sa plus grande phase, dans laquelle les 9 dixièmes du diamètre du soleil seront cachés, arrivera à 9 heures 18 minutes. Elle finira à 11 heures 24 minutes en Asie, dans le nord de la Daourie.

Le Journal du Soir contient les renseignements suivants sur l'éclipse partielle de soleil qui aura lieu le 26 mai 1873, et qui sera visible à Lyon : L'éclipse commencera le lundi 26 mai, à 7 heures 12 minutes du matin, dans l'Atlantique, à 200 kilom. environ, à l'ouest de l'île de Fer. Sa plus grande phase, dans laquelle les 9 dixièmes du diamètre du soleil seront cachés, arrivera à 9 heures 18 minutes. Elle finira à 11 heures 24 minutes en Asie, dans le nord de la Daourie.

Le Journal du Soir contient les renseignements suivants sur l'éclipse partielle de soleil qui aura lieu le 26 mai 1873, et qui sera visible à Lyon : L'éclipse commencera le lundi 26 mai, à 7 heures 12 minutes du matin, dans l'Atlantique, à 200 kilom. environ, à l'ouest de l'île de Fer. Sa plus grande phase, dans laquelle les 9 dixièmes du diamètre du soleil seront cachés, arrivera à 9 heures 18 minutes. Elle finira à 11 heures 24 minutes en Asie, dans le nord de la Daourie.

Le Journal du Soir contient les renseignements suivants sur l'éclipse partielle de soleil qui aura lieu le 26 mai 1873, et qui sera visible à Lyon : L'éclipse commencera le lundi 26 mai, à 7 heures 12 minutes du matin, dans l'Atlantique, à 200 kilom. environ, à l'ouest de l'île de Fer. Sa plus grande phase, dans laquelle les 9 dixièmes du diamètre du soleil seront cachés, arrivera à 9 heures 18 minutes. Elle finira à 11 heures 24 minutes en Asie, dans le nord de la Daourie.

Le Journal du Soir contient les renseignements suivants sur l'éclipse partielle de soleil qui aura lieu le 26 mai 1873, et qui sera visible à Lyon : L'éclipse commencera le lundi 26 mai, à 7 heures 12 minutes du matin, dans l'Atlantique, à 200 kilom. environ, à l'ouest de l'île de Fer. Sa plus grande phase, dans laquelle les 9 dixièmes du diamètre du soleil seront cachés, arrivera à 9 heures 18 minutes. Elle finira à 11 heures 24 minutes en Asie, dans le nord de la Daourie.

Le Journal du Soir contient les renseignements suivants sur l'éclipse partielle de soleil qui aura lieu le 26 mai 1873, et qui sera visible à Lyon : L'éclipse commencera le lundi 26 mai, à 7 heures 12 minutes du matin, dans l'Atlantique, à 200 kilom. environ, à l'ouest de l'île de Fer. Sa plus grande phase, dans laquelle les 9 dixièmes du diamètre du soleil seront cachés, arrivera à 9 heures 18 minutes. Elle finira à 11 heures 24 minutes en Asie, dans le nord de la Daourie.

Le Journal du Soir contient les renseignements suivants sur l'éclipse partielle de soleil qui aura lieu le 26 mai 1873, et qui sera visible à Lyon : L'éclipse commencera le lundi 26 mai, à 7 heures 12 minutes du matin, dans l'Atlantique, à 200 kilom. environ, à l'ouest de l'île de Fer. Sa plus grande phase, dans laquelle les 9 dixièmes du diamètre du soleil seront cachés, arrivera à 9 heures 18 minutes. Elle finira à 11 heures 24 minutes en Asie, dans le nord de la Daourie.

Le Journal du Soir contient les renseignements suivants sur l'éclipse partielle de soleil qui aura lieu le 26 mai 1873, et qui sera visible à Lyon : L'éclipse commencera le lundi 26 mai, à 7 heures 12 minutes du matin, dans l'Atlantique, à 200 kilom. environ, à l'ouest de l'île de Fer. Sa plus grande phase, dans laquelle les 9 dixièmes du diamètre du soleil seront cachés, arrivera à 9 heures 18 minutes. Elle finira à 11 heures 24 minutes en Asie, dans le nord de la Daourie.

Le Journal du Soir contient les renseignements suivants sur l'éclipse partielle de soleil qui aura lieu le 26 mai 1873, et qui sera visible à Lyon : L'éclipse commencera le lundi 26 mai, à 7 heures 12 minutes du matin, dans l'Atlantique, à 200 kilom. environ, à l'ouest de l'île de Fer. Sa plus grande phase, dans laquelle les 9 dixièmes du diamètre du soleil seront cachés, arrivera à 9 heures 18 minutes. Elle finira à 11 heures 24 minutes en Asie, dans le nord de la Daourie.

ment du diamètre du soleil seront cachés, la plus grande phase de l'éclipse a 11 minutes d'avance sur Paris. A Toulouse, la plus grande phase de l'éclipse atteindra les 21 centièmes du diamètre du soleil, et aura 12 minutes d'avance sur Paris. A Alger, cette plus grande phase ne sera que de 1 dixième du diamètre du soleil, elle aura 27 minutes d'avance sur Paris. A Londres, il y aura les 35 centièmes du diamètre cachés, et 2 minutes de retard sur Paris. A Edimbourg, l'éclipse atteindra les 44 centièmes du diamètre, et elle aura 10 minutes d'avance sur Paris.

La police vient de mettre la main sur une faible femme, bien intéressante. C'est la femme M., âgée de 50 ans, et demeurant rue Madame. Cette dame, qui a jadis exercé la profession de blanchisseuse, l'a négligée pour une position bien plus lucrative, qui consiste à visiter les maisons de ses anciens clients, pendant leur absence, et à emporter leur linge comme autrefois, avec cette différence qu'elle ne le leur rend pas. C'est à la suite d'un vol de ce genre, chez madame B., qu'elle a été arrêtée hier. Une perquisition faite à son domicile a amené la découverte de cent vingt fausses clefs.

Un incendie a éclaté hier à midi, à Villeurbanne, dans un hangar situé route de Genas et appartenant à M. F. Des bois et des instruments aratoires, qui y étaient entreposés, ont été consumés. A une heure on était maître du feu. Les dégâts sont évalués à environ 900 francs. Tout était assuré.

Dans les campagnes le nombre insuffisant des sages-femmes occasionne parfois des événements singuliers, rarement plus singuliers, plus graves que celui-ci : Dans un petit village d'un des départements voisins, la femme d'un propriétaire aisé envoya chercher l'accoucheuse au village voisin.

La cliente bienôt se plaint de son côté. — Enfin, l'accoucheuse, la première, met au monde un enfant qu'une jeune paysanne de service à la maison apporte dans le berceau destiné à l'héritier de ses maîtres. La dame du logis gémissant de plus en plus, l'accoucheuse, par un suprême effort, se traîne après d'elle et la délivre.

Le premier adjoint avait déjà trouvé une rédaction pour cette singulière déclaration de naissance, mais le maire s'est opposé de tout son pouvoir à ce qu'il fut allé plus avant, avant d'en référer à M. le préfet. Celui-ci a saisi M. le procureur de la République, auquel incombe la surveillance des actes de l'état civil.

Le Journal du Soir contient les renseignements suivants sur l'éclipse partielle de soleil qui aura lieu le 26 mai 1873, et qui sera visible à Lyon : L'éclipse commencera le lundi 26 mai, à 7 heures 12 minutes du matin, dans l'Atlantique, à 200 kilom. environ, à l'ouest de l'île de Fer. Sa plus grande phase, dans laquelle les 9 dixièmes du diamètre du soleil seront cachés, arrivera à 9 heures 18 minutes. Elle finira à 11 heures 24 minutes en Asie, dans le nord de la Daourie.

Le Journal du Soir contient les renseignements suivants sur l'éclipse partielle de soleil qui aura lieu le 26 mai 1873, et qui sera visible à Lyon : L'éclipse commencera le lundi 26 mai, à 7 heures 12 minutes du matin, dans l'Atlantique, à 200 kilom. environ, à l'ouest de l'île de Fer. Sa plus grande phase, dans laquelle les 9 dixièmes du diamètre du soleil seront cachés, arrivera à 9 heures 18 minutes. Elle finira à 11 heures 24 minutes en Asie, dans le nord de la Daourie.

Le Journal du Soir contient les renseignements suivants sur l'éclipse partielle de soleil qui aura lieu le 26 mai 1873, et qui sera visible à Lyon : L'éclipse commencera le lundi 26 mai, à 7 heures 12 minutes du matin, dans l'Atlantique, à 200 kilom. environ, à l'ouest de l'île de Fer. Sa plus grande phase, dans laquelle les 9 dixièmes du diamètre du soleil seront cachés, arrivera à 9 heures 18 minutes. Elle finira à 11 heures 24 minutes en Asie, dans le nord de la Daourie.

Le Journal du Soir contient les renseignements suivants sur l'éclipse partielle de soleil qui aura lieu le 26 mai 1873, et qui sera visible à Lyon : L'éclipse commencera le lundi 26 mai, à 7 heures 12 minutes du matin, dans l'Atlantique, à 200 kilom. environ, à l'ouest de l'île de Fer. Sa plus grande phase, dans laquelle les 9 dixièmes du diamètre du soleil seront cachés, arrivera à 9 heures 18 minutes. Elle finira à 11 heures 24 minutes en Asie, dans le nord de la Daourie.

Le Journal du Soir contient les renseignements suivants sur l'éclipse partielle de soleil qui aura lieu le 26 mai 1873, et qui sera visible à Lyon : L'éclipse commencera le lundi 26 mai, à 7 heures 12 minutes du matin, dans l'Atlantique, à 200 kilom. environ, à l'ouest de l'île de Fer. Sa plus grande phase, dans laquelle les 9 dixièmes du diamètre du soleil seront cachés, arrivera à 9 heures 18 minutes. Elle finira à 11 heures 24 minutes en Asie, dans le nord de la Daourie.

Le Journal du Soir contient les renseignements suivants sur l'éclipse partielle de soleil qui aura lieu le 26 mai 1873, et qui sera visible à Lyon : L'éclipse commencera le lundi 26 mai, à 7 heures 12 minutes du matin, dans l'Atlantique, à 200 kilom. environ, à l'ouest de l'île de Fer. Sa plus grande phase, dans laquelle les 9 dixièmes du diamètre du soleil seront cachés, arrivera à 9 heures 18 minutes. Elle finira à 11 heures 24 minutes en Asie, dans le nord de la Daourie.

Le Journal du Soir contient les renseignements suivants sur l'éclipse partielle de soleil qui aura lieu le 26 mai 1873, et qui sera visible à Lyon : L'éclipse commencera le lundi 26 mai, à 7 heures 12 minutes du matin, dans l'Atlantique, à 200 kilom. environ, à l'ouest de l'île de Fer. Sa plus grande phase, dans laquelle les 9 dixièmes du diamètre du soleil seront cachés, arrivera à 9 heures 18 minutes. Elle finira à 11 heures 24 minutes en Asie, dans le nord de la Daourie.

des élections seront : 310 fédéraux ministériels ; une trentaine d'irréconciliables, une trentaine de monarchistes, 8 internationalistes et 10 républicains indépendants. Marseille, 16 mai. Le Hoogly, des Messageries maritimes, arrive avec les mailles de l'Indo-Chine.

DERNIÈRES NOUVELLES

Dépêches particulières Du JOURNAL DE LYON Paris, 16 mai. M. de Kératry sera nommé préfet du Rhône. Sa nomination est certaine. M. de Kératry sera à Lyon dans huit jours. Nantes, 16 mai. Gambetta est arrivé dans la matinée de Saint-Nazaire, accompagné de MM. Mangin et Guépin. Ce soir, banquet à 6 heures. Gambetta prononcera un discours.

Londres, 15. Rente autrich. 89.25 Améric. cons. 89.25 Emprunt 5 0/0 a. 116.58 Oblig. anc. 110.12 Oblig. nouv. 110.03 Espagne. 61.94 Turcs. 53.25 Pérou. 75.25 Or. 23.26 Ch. sur Paris. 116.16 France. 116.16 Italie. 72.95 Paris, 16 mai. Rente autrich. 89.25 Améric. cons. 89.25 Emprunt 5 0/0 a. 116.58 Oblig. anc. 110.12 Oblig. nouv. 110.03 Espagne. 61.94 Turcs. 53.25 Pérou. 75.25 Or. 23.26 Ch. sur Paris. 116.16 France. 116.16 Italie. 72.95

Paris, 16 mai. Rente autrich. 89.25 Améric. cons. 89.25 Emprunt 5 0/0 a. 116.58 Oblig. anc. 110.12 Oblig. nouv. 110.03 Espagne. 61.94 Turcs. 53.25 Pérou. 75.25 Or. 23.26 Ch. sur Paris. 116.16 France. 116.16 Italie. 72.95

Paris, 16 mai. Rente autrich. 89.25 Améric. cons. 89.25 Emprunt 5 0/0 a. 116.58 Oblig. anc. 110.12 Oblig. nouv. 110.03 Espagne. 61.94 Turcs. 53.25 Pérou. 75.25 Or. 23.26 Ch. sur Paris. 116.16 France. 116.16 Italie. 72.95

Paris, 16 mai. Rente autrich. 89.25 Améric. cons. 89.25 Emprunt 5 0/0 a. 116.58 Oblig. anc. 110.12 Oblig. nouv. 110.03 Espagne. 61.94 Turcs. 53.25 Pérou. 75.25 Or. 23.26 Ch. sur Paris. 116.16 France. 116.16 Italie. 72.95

Paris, 16 mai. Rente autrich. 89.25 Améric. cons. 89.25 Emprunt 5 0/0 a. 116.58 Oblig. anc. 110.12 Oblig. nouv. 110.03 Espagne. 61.94 Turcs. 53.25 Pérou. 75.25 Or. 23.26 Ch. sur Paris. 116.16 France. 116.16 Italie. 72.95

Paris, 16 mai. Rente autrich. 89.25 Améric. cons. 89.25 Emprunt 5 0/0 a. 116.58 Oblig. anc. 110.12 Oblig. nouv. 110.03 Espagne. 61.94 Turcs. 53.25 Pérou. 75.25 Or. 23.26 Ch. sur Paris. 116.16 France. 116.16 Italie. 72.95

Paris, 16 mai. Rente autrich. 89.25 Améric. cons. 89.25 Emprunt 5 0/0 a. 116.58 Oblig. anc. 110.12 Oblig. nouv. 110.03 Espagne. 61.94 Turcs. 53.25 Pérou. 75.25 Or. 23.26 Ch. sur Paris. 116.16 France. 116.16 Italie. 72.95

Paris, 16 mai. Rente autrich. 89.25 Améric. cons. 89.25 Emprunt 5 0/0 a. 116.58 Oblig. anc. 110.12 Oblig. nouv. 110.03 Espagne. 61.94 Turcs. 53.25 Pérou. 75.25 Or. 23.26 Ch. sur Paris. 116.16 France. 116.16 Italie. 72.95

Paris, 16 mai. Rente autrich. 89.25 Améric. cons. 89.25 Emprunt 5 0/0 a. 116.58 Oblig. anc. 110.12 Oblig. nouv. 110.03 Espagne. 61.94 Turcs. 53.25 Pérou. 75.25 Or. 23.26 Ch. sur Paris. 116.16 France. 116.16 Italie. 72.95

Paris, 16 mai. Rente autrich. 89.25 Améric. cons. 89.25 Emprunt 5 0/0 a. 116.58 Oblig. anc. 110.12 Oblig. nouv. 110.03 Espagne. 61.94 Turcs. 53.25 Pérou. 75.25 Or. 23.26 Ch. sur Paris. 116.16 France. 116.16 Italie. 72.95

Paris, 16 mai. Rente autrich. 89.25 Améric. cons. 89.25 Emprunt 5 0/0 a. 116.58 Oblig. anc. 110.12 Oblig. nouv. 110.03 Espagne. 61.94 Turcs. 53.25 Pérou. 75.25 Or. 23.26 Ch. sur Paris. 116.16 France. 116.16 Italie. 72.95

Le Journal des Débats affirme que MM. de Goulard et Jules Simon ont donné leur démission. Il ajoute qu'il y aurait trois nouveaux ministres par suite de la création d'un ministère des cultes. M. Casimir Périer prendrait l'intérieur. On parle de MM. Bérenger et Martel pour les autres portefeuilles. M. le préfet de police a interdit la vente sur la voie publique du journal le Peuple souverain pour attaques contre l'Assemblée. Hier, sur le boulevard, l'emprunt valait 87,65; il y a eu hausse sur le bruit de la formation d'un ministère centre gauche.

BOURSE DE PARIS

DEPÊCHE GOUVERNEMENTALE Du 16 MAI

Table with columns: AU, COURS DE CLOTURE, HAUSSE, BAISSÉ. Rows include 3 0/0, 4 1/2 0/0, 5 0/0 (anc.), 5 0/0 (nouv.).

Table with columns: PROS, VALMURS, PREMIER COURS, DERNIER COURS. Rows include 54 66, 87 47, 86 35, 62 55, 4180.

Table with columns: PROS, VALMURS, PREMIER COURS, DERNIER COURS. Rows include 54 66, 87 47, 86 35, 62 55, 4180.

Table with columns: NOMBRES, SORTIES, PHASE, ESPAGNE, NÉPOUR, ITALIE, ROUSSE, SUÈDE, ÉTATS UNIS, CHINE, JAPON, BRÉSIL, ÉTRANGER. Rows include 42 Org., 20 Tr., 31 Div., 4 Div., 2 Lain., 114.

Table with columns: NOMBRES, SORTIES, PHASE, ESPAGNE, NÉPOUR, ITALIE, ROUSSE, SUÈDE, ÉTATS UNIS, CHINE, JAPON, BRÉSIL, ÉTRANGER. Rows include 42 Org., 20 Tr., 31 Div., 4 Div., 2 Lain., 114.

Table with columns: NOMBRES, SORTIES, PHASE, ESPAGNE, NÉPOUR, ITALIE, ROUSSE, SUÈDE, ÉTATS UNIS, CHINE, JAPON, BRÉSIL, ÉTRANGER. Rows include 42 Org., 20 Tr., 31 Div., 4 Div., 2 Lain., 114.

Table with columns: NOMBRES, SORTIES, PHASE, ESPAGNE, NÉPOUR, ITALIE, ROUSSE, SUÈDE, ÉTATS UNIS, CHINE, JAPON, BRÉSIL, ÉTRANGER. Rows include 42 Org., 20 Tr., 31 Div., 4 Div., 2 Lain., 114.

Table with columns: NOMBRES, SORTIES, PHASE, ESPAGNE, NÉPOUR, ITALIE, ROUSSE, SUÈDE, ÉTATS UNIS, CHINE, JAPON, BRÉSIL, ÉTRANGER. Rows include 42 Org., 20 Tr., 31 Div., 4 Div., 2 Lain., 114.

Table with columns: NOMBRES, SORTIES, PHASE, ESPAGNE, NÉPOUR, ITALIE, ROUSSE, SUÈDE, ÉTATS UNIS, CHINE, JAPON, BRÉSIL, ÉTRANGER. Rows include 42 Org., 20 Tr., 31 Div., 4 Div., 2 Lain., 114.

Table with columns: NOMBRES, SORTIES, PHASE, ESPAGNE, NÉPOUR, ITALIE, ROUSSE, SUÈDE, ÉTATS UNIS, CHINE, JAPON, BRÉSIL, ÉTRANGER. Rows include 42 Org., 20 Tr., 31 Div., 4 Div., 2 Lain., 114.

Table with columns: NOMBRES, SORTIES, PHASE, ESPAGNE, NÉPOUR, ITALIE, ROUSSE, SUÈDE, ÉTATS UNIS, CHINE, JAPON, BRÉSIL, ÉTRANGER. Rows include 42 Org., 20 Tr., 31 Div., 4 Div., 2 Lain., 114.

et on n'est pu placer à la fin à 1 fr. au-dessous. Acide stéarique de saponification, 168; de distillation, 160. Les enfants au-dessous de 7 ans paieront que moitié prix aux premières, secondes et troisièmes seulement. Acide élaïque de saponification, 76; de distillation, 69 les 100 kilos à Paris. Les huiles de colza sont demandées, disponible et courant, 94 75; juin, 94 50; juillet, août, 95 50; 4 derniers, 96 75; 4 premiers, 97. Les huiles de lin baissent; disponible et courant, 94 75; 3 mois prochains, 95; 4 derniers, 94 50. Les esprits 3/6 nord fin restent offerts, sans acheteurs; disponible et courant 52 75; juin 50; juillet, août, 54 50; 4 derniers, 55 75. Le sucre blanc n° 3 se maintient à 75 75 sur disponible; le livrable ne varie pas. Le sucre roux 88° 10/13 est à 64 50; le 7/9, à 65. Sucres raffinés fermes, de 156 50 à 157 50. Marseille, 15 mai.

Blés. — Marché calme. Prix fermes. Ventes générales de la journée d'hier : 13,100 hectolitres, dont 3,000 hectolitres à livrer. Importations de la journée 14,400 hectolitres. Irka-Odessa, 126/121, 42 75. Marianopolis, 125/120, 42. Richebourg rouge à livrer, 130/126, 42 50. Afrique dur à livrer, 130/126, 34 75 les 100 litres. Escampote, 1 0/0. Laines. — Marché actif. On a fait 40 balles Constantine nouvelle à 185; 92 balles rondes Salonique à 220; 32 balles Kabyles Constantine à 165; 23 balles agneau de Georgie à 110 fr. les 100 kilos. Cotons. — On a vendu 16 balles Trébizonde nouveau à 70; 35 balles Tarsous à 67 50; 19 balles Jamaïc à 127 50; 25 balles Indes à 62 50 les 50 kilos. Bordeaux, 15 mai. Cotons. — 450 balles Cocanada ont obtenu 65 les 50 kilos. Havre, 15 mai. Cotons. — Le marché ouvre animé, avec des prix fermes : on a vendu ce matin 1,500 balles, payées 11 50 pour l'ordinaire Louisiana disponible, et 17 50 pour l'ordinaire Ocmra disponible, le tout les 50 kilos. Les prix tendent à hausser, le très-ordinaire Louisiana sur mai a été payé 119, celui sur les mois suivants, 108 les 50 kilos. Liverpool, 15 mai. Cotons. — Ouverture du marché. Tendances fermes; ventes probables d'aujourd'hui 12,000 balles. Importations, 4,000 balles. Nimes, 14 mai. 3/8 disponible fixé à 80 pour 20 pièces. Rien à livrer.

BULLETIN METEOROLOGIQUE du 16 mai PAR BOULADE, ING.-OPTICIEN

Table with columns: THERMOMÈTRE, PRESSION, ÉTAT, VENT. Rows include minima, maxima, baromètre, du ciel, à 7 h. du m.

Hauteur de la Roche au-dessus de l'étiage... 0.25 Sa température... +16° Hauteur du Rhône au-dessus de l'étiage... 0.45 Sa température... +14° Quantité d'eau tombée à Lyon du 1er au 15 mai... 0.06

SITUATION GÉNÉRALE. Le temps est toujours beau sur les côtes de France, avec vent d'est modéré, mais le baromètre baisse généralement. Mer du Nord, Manche, Groningue, Brest, vent E faible, ciel nuageux, vent E et S-E, ciel beau, mer belle. Valentin, Bayonne, vent E et S-E, ciel beau, mer belle. Livourne, Naples, Perpignan, pression moyenne, vent N et N-E, ciel beau, mer belle.

SPECTACLES DU 17 MAI THEATRE DU GYMNASSE, QUAI SAINT-ANTOINE Représentation de Mlle Déjazet. LE VICOMTE DE LÉZÉRIÈRE, comédie en 3 actes. LES PETITS PÈCHES DE GRAND-MAMAN, vaudeville en 1 a. On commencera à 8 heures 1/2. PALAIS DE L'ALCAZAR Tous les soirs à 8 heures précises, représentation de la troupe éphémère du grand cirque Emile Guillaume.

CIRQUE COTTELLY, PLACE DES CÉLESTINS Tous les soirs à huit heures, représentation extraordinaire PROGRAMME VARIÉ TOUTS LES SOIRS Samedi, soirée monstre au BÉNÉFICÉ de M. HAJEX, célèbre vélocipède adroit, qui exécutera sur le fil de fer des exercices extraordinaires et le traversera avec un homme sur ses épaules. Dans cette soirée, vingt chevaux seront présentés, dressés en liberté et montés à la haute-école.

VARIÉTÉS FRANCIA (de M^{me} G. Sand). PARIS 1872. Nous rendions hommage naïgère, ici même, à l'œuvre excellente de M^{me} Sand, au roman de "Nanon." L'illustre écrivain donnait bientôt une scène à Nanon. Avant la mignonnerie bergère, voici venir "Francia" la charmatte: trésor nouveau que nous octroye M^{me} Sand, semblable au bon médecin qui prodigue les aliments délicats au malade convalescent! Francia n'est pas née au village. La pauvre enfant vit le jour sur les grandes routes, dans une de ces lamentables voitures de bateleurs nomades que vous connaissez tous. Sa mère, Mimie la Sourde, ballerine secondaire, cultivait l'art de Tersichore à Moscou, la ville glacée! Au début se place un douloureux tableau. Nous sommes en 1814, au mois de mars; et la population de Paris se presse, éplorée, la mort au cœur, sur le passage des étrangers vainqueurs... Horrible défilé que Paris dut subir deux fois depuis lors, à la grande joie des ennemis séculaires de la vieille France!

Francia, bonne patriote, s'est rendue au spectacle funèbre, et, le cœur plein de larmes, elle se promet de manifester, de son mieux, contre les Russes. Or, voici qu'au moment de mettre à exécution ces intentions salutaires, la pauvre fille, victime de sa mauvaise étoile, tombe meurtrie, renversée par l'écart d'un cheval ombrageux qui montait un officier russe, Diomède Mouraskine. Il veut s'arrêter pour secourir Francia, mais l'étiquette l'interdit, car on est près du czar triomphant, et l'hennin Platoff, à la tête des Cosaques, ne veut pas de sensiblerie!

Mouraskine est d'une beauté rare, l'air cruel avec un sourire doux — dans le regard, des profondeurs tristes, et parfois, le feu du ciel d'orient. Francia, mortellement pâle, est entraînée par des bras robustes, et le cortège continue sa marche victorieuse vers les Tuileries. Triste page de notre histoire! On vit alors des femmes élégantes applaudir de leurs petites mains gantées l'état-major de toutes les Russies et prodiguer leurs sourires aux vainqueurs de la Bérésina, nos bons amis les ennemis.

Mouraskine, en sa qualité de prince sauvage, reçoit le plus charmant accueil. Un billet parfumé le supplie de loger dans un fastueux hôtel, chez la marquise de Thièvre, son prétexte d'un cousinage éloigné qui exista jadis entre les Mouraskine et les de Thièvre. Il y eut là des Cosaques partout, et la marquise les combla de bonnes grâces et de chandeliers, leur aimant favori, à l'heure même où les "Bri-

CHRONIQUE L'arrêté préfectoral convoquant les électeurs de la ville de Lyon à procéder à l'élection de trente-six conseillers municipaux est signé depuis hier. Il s'agit à présent d'agir, et au plus vite, pour obtenir un résultat satisfaisant. La crise des charbons que nous traversons aura peut-être cet avantage de préparer dans un délai rapproché un développement extraordinaire de nos bassins houillers, et d'amener par suite en France et spécialement dans nos contrées une baisse considérable sur les charbons. En effet on étudie en ce moment au ministère du commerce les questions qui se rattachent à la production de la houille et les moyens proposés pour augmenter la production nationale. Le but visé est de nous mettre en état de suffire à nos propres besoins. Nous sommes encore loin de cette situation. Nos mines ne produisent que 130 millions de quintaux métriques, et nos industriels en consomment plus de 200 millions. Il est juste d'ajouter que, depuis longtemps, les propriétaires des mines travaillent à élargir leur exploitation; notre production nationale a toujours progressé depuis 1840. Elle était à cette époque de 3,929,000 tonnes; de 5,820,000 tonnes en 1850, de 9,610,000 tonnes en 1860; elle atteint aujourd'hui 14,000,000 tonnes, en chiffres ronds. Il ne faut pas se dissimuler, du reste, que l'industrie de la houille traverse dans notre pays une crise redoutable. Le salaire des ouvriers a augmenté depuis vingt ans d'une façon considérable. Il était en 1850 de 1 fr. 70; en 1860, de 2 fr. 45; en 1866, de 2 fr. 70; il est aujourd'hui de 3 fr. environ. La main-d'œuvre pour la manipulation de chaque tonne ne coûtait, en 1850, que 4 fr. 50; elle coûte aujourd'hui près de 6 fr. Cependant le prix de vente de la houille extraite en France a plutôt diminué qu'augmenté depuis dix ans. Le traité de commerce avec l'Angleterre a amené sur le marché, dans les premiers temps, de grandes quantités de charbons anglais. Il en est arrivé, en 1861, 60 millions de quintaux. La tonne de charbons français, qui se vendait alors 12 fr. est tombée en 1860, par suite de cette concurrence, à 9 francs environ; c'est le taux moyen de l'année 1864. Le prix a beaucoup monté dans ces derniers temps; toutefois, il est loin d'être en proportion avec l'augmentation des salaires et de la main-d'œuvre. Mais on comprend que si les houillères parviennent, grâce à des débouchés nouveaux, à fournir deux fois plus qu'aujourd'hui à la production générale, leurs bénéfices s'élèveront rapidement, les frais généraux qui sont toujours considérables dans ces entreprises, se répartissant sur une masse beaucoup plus considérable de produits, et la baisse s'en suivra. C'est la question spéciale sur

gains de la Loire erraient là-bas, sans asile et sans pain. Elle brillait naguère, d'un vil éclat, aux fêtes des Tuileries, mais la savante marquise avait déjà découvert l'axiome : la force prime le droit.

temps, il n'a nullement désarmé; maillé jusqu'aux os, il n'a qu'un rêve, supplanter partout et toujours son jeune et beau neveu. Ce digne oncle a débuté à Paris par rendre des soins à la marquise. Plus tard, il découvre France, l'admire, et fait son petit siège bien en règle, toujours pour allier son neveu à l'échelle, à la première parité et jure, avec M^{me} de Thièvre, de punir France.

ment inconscient, lui plonge dans le cœur un mignon poignard grec, souvenir et don des jours heureux! Telle est l'esquisse de cette émouvante nouvelle. Point de longueurs; pas de dissertations; un style enchanter; l'écriture de la description du jeune guerrier mourant; le souffle s'échappait, ce qui lui restait d'âme s'envolait au loin, vers une petite maison, au bord d'un large fleuve. Il vit des prairies vertes; il reconnut le premier cheval qu'il avait monté, et se vit dessus. Il entendit une voix douce qui lui disait: Prends garde, enfant! c'était celle de sa mère. Le cheval s'abattit, la vision s'évanouit, il était mort.

Elle murmure ces mots: « Je suis content. Mon ami est revenu avec sa mère. Ils sont près de moi. » Elle se retourna sur son fauteuil; sourit à des figures imaginaires qui lui souriaient aussi. Si elle respira fortement, comme une personne guérie. C'était le dernier soupir. « J'ajoute, historien véridique, que le soir même madame de Thièvre, vêtue à ravir, « frisée à l'antique », rouvrit ses salons par un concert spirituel, fidèle à sa devise - *Ve videtur*. » Jamais eût ne fut plus charmante! Et M. de Thièvre? dit-elle les jeunes gens naïfs. On n'en parle jamais? M. de Thièvre? Il y a longtemps qu'il est mort à la peine.

que j'appellerai la mondaine politique. Son collier de diamants fut célébré à Paris, et successivement fut orné d'un lys immaculé, d'un coq gaulois ou d'un aigle impérial. Les locataires des Tuileries changèrent. Elle, elle resta fidèle au local! Naguère, extrêmement âgée, elle fut dévouée par nos continuelles révolutions! Ne sachant à quel Chantilly se vouer, elle franchit les Pyrénées. Présentée au roi, elle fit bonne figure à cette cour éphémère; aujourd'hui, elle est comparée, aux *Lundis d'Emilio Castelar*, ce jeune homme éloquent qui reconduisit si gaillardement les souverainetés en partance!

EMISSION DE 4,820 BONS de la compagnie du chemin de fer du Médoc. Les souscriptions sont reçues sans frais chez M. COCHARD, changeur, 6, rue de Lyon.

ANNONCES LEGALES, JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

Etude de Me Auguste RUBY, avoué à Lyon, rue Centrale, numéro 31. Vente par expropriation, en l'audience des criées du tribunal civil de Lyon, au palais de justice, place de Roanne, en un seul lot.

AVIS pour la purge des hypothèques légales. En conformité de la loi du vingt-un août mil huit cent cinquante-huit, il est donné avis aux personnes qui pourraient avoir des droits d'hypothèques légales sur les immeubles sus-désignés et désignés de requérir les inscriptions de ces hypothèques avant l'adjudication sous peine de déchéance.

VENTE JUDICIAIRE. Le samedi dix-sept mai mil huit cent soixante-treize, à dix heures du matin, sur la place du Pont de la Guillotière, d'objets mobiliers saisis, tels que: bascule, poêle, balances, batterie de cuisine.

BONNE OCCASION. A vendre un Coupé et une Sédan anglaise, avec ses harnais, le tout 1,800 francs. S'adresser rue Ste-Hélène, chez le concierge.

UN JEUNE COMPTABLE de Mulhouse, pouvant faire la correspondance allemande, désire se placer à Lyon. S'adresser au bureau du journal.

ANTI-MITES. Composition d'arômes végétaux. PRÉSERVATIF CERTAIN des fourrages, cachemires, lainages, FILLIAT, 2, place des Terreaux. Boîtes de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr. Expédition en tous pays.

VENTE PAR LICITATION. En l'audience des criées du tribunal civil de Lyon, séant en cette ville au palais de justice, quai de l'Archevêché, le samedi vingt-quatre mai mil huit cent soixante-treize, 3 midi, de QUATRE PARCELLES DE TERRAIN à bâtir, situées à Lyon, boulevard de la Croix-Rousse, près la mairie, le tout dépendant de la succession de Claude Giraudet, architecte à Lyon.

VENTE FORCÉE. Le lundi dix-neuf mai courant, à dix heures du matin, à Lyon, sur la place de Trion à Saint-Just, il sera vendu aux enchères et au comptant divers objets mobiliers saisis, tels que: Bureau, fourneau, buffet, chaises, tables, pendule, échelle de maçon, carriole à bras et quantité de plateaux.

FAILLITE. du sieur Jules ROSSIER, qui était imprimeur à Lyon, rue Mercière, numéro 47. Convocation pour reddition des comptes au syndicat d'union. Messieurs les créanciers composant l'union de ladite faillite dont les créances ont été vérifiées, admises et affirmées, sont invités à se rendre, le jeudi vingt-neuf mai mil huit cent soixante-treize, à trois heures du soir, dans la salle des audiences du tribunal de commerce, sise palais du Commerce, place de la Bourse, pour, en conformité de l'article 537 du code de commerce, recevoir les comptes de gestion du syndic définitif, les vérifier, les débattre, les clore, les arrêter, lui donner leur avis sur l'exécution et donner leur avis sur l'excusabilité du failli.

COMPAGNIE DES HAUTS-FOURNEAUX ET Fonderies DE GIVORS (F. DE LA ROCHETTE et C^{ie}). MM. les Actionnaires sont prévenus que l'Assemblée générale ordinaire, aura lieu le jeudi cinq juin mil huit cent soixante-treize, à une heure de l'après-midi, dans les bureaux de transferts de la Compagnie, à Lyon, 40, rue Centrale.

POUR SE RETIRER DES AFFAIRES. A VENDRE. BON FONDS DE RESTAURANT. Situé dans une grande ville, et dans une bonne position. S'adresser à M. Broin, rue Saint-Benoit, 1, au 1^{er} (par le quai Saint-Vincent). Facilités pour le paiement.

MÉDAILLE D'OR à l'Exposition de Lyon. HÉMATOSINE. DE Tabourin et Lemaire Chimiste. L'HÉMATOSINE est la partie ferrugineuse et colorante du sang. Celle-ci est extraite du sang du bœuf.

AVIS. M. CH. HELM, ancien huissier à Colmar, à l'honneur d'informer le commerce lyonnais que, dans un intérêt purement français, il a ouvert un cabinet d'affaires pour toute l'Alsace. S'adresser, 4, rue Pieffel, à Colmar.

ON DEMANDE un jeune homme de 12 à 14 ans, pour faire des courses. S'adresser au bureau du journal.

AVIS. M. CH. HELM, ancien huissier à Colmar, à l'honneur d'informer le commerce lyonnais que, dans un intérêt purement français, il a ouvert un cabinet d'affaires pour toute l'Alsace. S'adresser, 4, rue Pieffel, à Colmar.

ON DEMANDE un jeune homme de 12 à 14 ans, pour faire des courses. S'adresser au bureau du journal.

MALADIES CONTAGIEUSES ET DE LA PEAU. AIGUES OU CHRONIQUES LES PLUS REBELLES. Dont le traitement aurait été infructueux. Guéries radicalement par le ROB-SAVARES perfectionné. Dépôt-unique, Régénérateur du sang et des humeurs. Entièrement VÉGÉTAL, il remédie aux accidents mercuriels. Expéditions par correspondance.

EAU TONIQUE. ANTIPELLICULAIRE. DUCHEMBRE aîné, chimiste, ROUEN. Active la pousse des cheveux. Empêche leur décoloration. Débarrasse les pellicules. PRIX DU FLACON: 3 FR.

1873 EXPOSITION UNIVERSELLE DE LYON 1873

Les plans modificatifs d'installation à l'intérieur des galeries de l'Exposition étant définitivement arrêtés, MM. les Exposants qui désirent en prendre connaissance peuvent en réclamer communication dans les bureaux de l'Administration, 3, COURS MORAND, tous les jours, de 3 à 5 heures. Les galeries seront livrées pour l'installation à partir du 18 mai.

Table with columns: RENTES ET ACTIONS AU COMPTANT ET A TERME, Précéd. clôture, Dern. cote, OBLIGATIONS, Précéd. clôture, Dern. cote.

Table with columns: RENTES ET ACTIONS AU COMPTANT, Précéd. clôture, Dern. cote, A TERME, Précéd. clôture, Dern. cote, OBLIGATIONS, Précéd. clôture, Dern. cote.

Table with columns: BULLETIN FINANCIER, Lyon, 16 mai, Le marché des fonds français reste fort lourd. On cherche en général à conserver le moins d'engagements possibles pour la semaine prochaine et on vend volontiers le ferme dont on restait en forme le reprenant non moins volontiers pour ne pas rester exposés à un mouvement de reprise qui serait d'autant plus vif qu'il est peu attendu.

En per nous, marse du département arrondissement de Lyon, pour la légalisation de la signature ci-contre. Lyon, 16